

L'Enseignement

Education
Instruction



Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

SOMMAIRE

Questions professionnelles, p. 194.—On ne doit élever des statues qu'aux grands hommes, p. 194.—Bénédiction des enfants, p. 194.—Pensées, p. 194.

PÉDAGOGIE:—Préparation au brevet—Une grosse question, *C.-J. Magnan*, p. 195.—Enseignement de l'histoire nationale, *l'abbé Ph. Perrier*, p. 198.—Un livre, *C.-J. Magnan*, p. 199.—La lecture du maître, *Emile Faguet*, p. 201.—Les jeux des enfants, *Dr H. Vermersch*, p. 202.—Un instituteur modèle, p. 204.—Galerie Pédagogique: Mgr Horan, p. 207.

MÉTHODOLOGIE:—La rédaction à la petite école, *H. Nansot*, p. 208.—Arithmétique, *J. Ahern*, p. 210.—Leçons d'histoire du Canada: Retour de Champlain (1620), p. 212.—Réponses aux questions de pédagogie; des méthodes déductives et inductives: Leçons pratiques de grammaire, p. 213.—Comment on apprend une fable, *H. Malot*, p. 216.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruction religieuse, p. 219.—Langue française: Cours élémentaire, p. 219—Cours moyen, p. 221—Cours supérieur, p. 224.—Enseignement spécial: Enseignement anti-alcoolique, p. 229—Enseignement agricole, p. 230.—Mathématiques: Arithmétique, p. 231—Géométrie, p. 240—Algèbre, p. 241.—Langue anglaise, p. 241.—Anglicismes, p. 241.

DOCUMENTS OFFICIELS:—Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique: Session spéciale de novembre 1908, *J.-N. Miller*, p. 242.—Omission, p. 242.—Nomination, p. 242.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR: — Bibliographie, p. 243. — Paraîtra prochainement, p. 243. — Sous presse, p. 243. — S. S. Pie X, p. 244. — Les institutrices et le Fonds de retraite, p. 245.—La mère d'un prêtre, p. 246.—Hygiène: La femme contre l'alcool, *Dr J.-G. Paradis*, p. 247.—Mouvement anti-tuberculeux, p. 248.—Petites notes, p. 249.—Question d'histoire: Les Plaines d'Abraham, p. 249.—Notes de voyage, *M.-Lse Pepin*, p. 250.—A travers l'histoire de l'enseignement au Canada: Le monastère des Ursulines des Trois-Rivières, p. 252.—Association des Institutrices catholiques de Québec, p. 253.—S. G. Mgr l'Archevêque de Québec et les Institutrices, p. 254.—La question scolaire à l'étranger, p. 254.—Le Lieutenant-Gouverneur chez les Dames Ursulines de Québec, p. 256.—« Droit public de l'Eglise, » p. 256.—Le nouveau catalogue de la librairie Langlais, p. 256.

ILLUSTRATIONS:—Le monument Jacques-Cartier, p. 193.—Mgr Edw. Horan, p. 207.—Sa Sainteté Pie X, p. 244.—Le monastère des Ursulines des Trois-Rivières, p. 252.

C.-J. MAGNAN, DIRECTEUR - PROPRIÉTAIRE
VILLE-MONTCALM, PRÈS QUÉBEC

Typ. DUSSAULT & PROULX, Québec.

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



LE MONUMENT JACQUES-CARTIER

Ce monument est situé au confluent des rivières Saint-Charles et Lairet, à l'endroit même où Cartier hiverna en 1535. Ceux qui en conçurent l'idée voulaient honorer la mémoire du découvreur du Canada ainsi que celles des RR. PP. Jésuites de Brébeuf, Massé et Lalemaut. On sait que le 23 septembre 1625, ces trois religieux prirent solennellement possession du terrain connu sous le nom de Fort Jacques-Cartier pour y ériger la première résidence des Jésuites missionnaires à Québec.

La dédicace du monument Jacques-Cartier eut lieu le 24 juin 1889.

Questions professionnelles

«Pouvons-nous donner congé aux élèves du 24 décembre au 7 janvier ?

Réponse:—L'article 17 des Règlements Refondus, page 15, dit :

« Les jours de congé pour les écoles catholiques sont les suivants :

- 1° Les dimanches, les fêtes d'obligation et les samedis ;
- 2° Le jour de la commémoration des morts (2 novembre) ;
- 3° Du 31 décembre au 6 janvier inclusivement ;
- 4° Le mercredi des cendres ;
- 5° Le jeudi saint et le vendredi saint. »

On ne doit élever des statues qu'aux grands hommes

« Bien mieux que la peinture, mieux que le relief, une statue montre son modèle tel qu'il fut : le voilà avec sa taille, ses traits, son attitude, tous les signes de sa personnalité. Le voilà presque vivant, puisqu'il est debout, fièrement campé sur son piédestal, prêt à affronter la morsure lente des intempéries de l'air, le souffle impuisant de l'aquilon, la suite d'innombrables années, le cours des siècles. Il faut que celui dont la statue doit être placée sous les yeux des générations à venir, soit digne d'être regardé par elles comme un type d'honneur, de caractère et de vertu. Sans cela, ce marbre et ce bronze sont une sorte d'offense à la morale publique (1). »

Bénédictio des enfants

On avait coutume de présenter à Jésus des petits enfants pour qu'il les bénit. Une fois les disciples voulurent les écarter, craignant que cette foule n'importunât le divin Maître. Mais Jésus, les appelant, leur dit : « Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent. En vérité quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme ferait un enfant, celui-là n'y entrera point. »

Jésus aimait beaucoup les petits enfants. Ce n'est pas que Dieu préfère un âge à un autre, mais c'est parce qu'il aime l'innocence, la simplicité, la docilité, la confiance. L'enfant est sans haine, il ne connaît pas le crime, il revient à sa mère qui l'a corrigé, il ne recherche pas les richesses et les honneurs, il est sans défiance, il croit ce qu'on lui enseigne ; or, c'est dans ces sentiments qu'il faut écouter la parole de Dieu, pour en profiter et se sauver.

PENSEES

L'étude rend savant, la réflexion rend sage.

Une once de discrétion vaut une livre d'esprit.

(1) Mgr de Cabrières, Discours à Sorèze, le 23 juillet 1888.

PEDAGOGIE

Préparation au Brevet.—Une grosse question

A maintes reprises, déjà, nous avons reçu des lettres — voire même des articles — où des personnes, absolument bien disposées et parfaitement renseignées, déplorent l'absence d'une série de manuels préparés en vue de l'examen aux Brevets de capacité.

Ne croyant pas le temps arrivé de faire écho aux réclamations très modérées et très justes souventes fois formulées au sujet des examens, nous avons, jusqu'ici, gardé sur cette importante question un silence absolu.

Mais les plaintes, devenant de plus en plus générales, il est de notre devoir de prêter notre concours aux nombreuses institutions qui se font un devoir de préparer chaque année des centaines de jeunes filles en vue des examens du Bureau central.

Afin de mieux faire connaître les desiderata de ces institutions, nous croyons devoir citer la lettre suivante; elle est en quelque sorte le résumé clair et complet de toutes les autres traitant le même sujet.

Voici ce document dans son entier :

« Monsieur C.-J. Magnan,

Directeur de *L'Enseignement Primaire*,

« Monsieur le Directeur,

« Depuis plusieurs années, déjà, les maitresses qui préparent les aspirantes au Brevet du Bureau des Examineurs se plaignent de ne pas savoir au juste quels manuels mettre entre les mains de leurs élèves. Certains ouvrages, tels que la *Pédagogie pratique et théorique*, le *Traité d'Hygiène du Docteur Paradis*, et votre manuel d'*Instruction civique* sont parfaitement conformes au programme. Quant aux autres matières exigées pour le Brevet, les nombreux traités recommandés rendent difficile le choix à faire.

« *L'Enseignement Primaire* prend un intérêt si vif aux progrès de l'éducation, il a déjà tant fait pour cette belle cause, que nous n'hésitons pas à communiquer à son Directeur, je ne dirai pas nos plaintes, mais au moins de légitimes désirs.

« Vous nous permettrez donc, Monsieur le Directeur, de vous énumérer ces désirs; nous osons solliciter le secours de votre influence, et au besoin celui de votre plume pour en hâter la réalisation. D'abord, l'absence d'un manuel d'histoire déterminée offre une marge d'étude très difficile à remplir. Qui ne sait que tel manuel d'histoire contient des détails qu'on ne trouve pas dans tel autre, et réciproquement. Nous déplorons beaucoup l'absence d'un traité d'Arithmétique et de Géométrie à l'usage des élèves. Les problèmes insérés dans *L'Enseignement Primaire* sont bien là pour tracer aux maitresses la marche à suivre, mais les élèves, qui ne peuvent, pour la plupart, se procurer cette revue, sont réduites à se servir d'autres manuels, ce qui les empêche de se familiariser avec l'excellente méthode de Monsieur J. Ahern.

« Il n'y a pas non plus, sur plusieurs autres matières, de traités où l'on puisse trouver exactement ce qu'il faut aux aspirantes du Brevet. Et le manuel d'Agriculture déjà en usage ne pourrait-il pas être modifié avec un profit réel pour nos jeunes filles ? »

« En vous communiquant ces réclamations, nous n'avons qu'un but, Monsieur le Directeur, être utiles aux jeunes personnes dont les parents nous confient l'éducation. Leur formation intellectuelle souffre sérieusement de la multiplicité de matières à posséder pour l'examen du Bureau. Les forces de leur esprit se trouvant dispersées sur un trop grand nombre de points, il arrive que les matières essentielles, la pédagogie, l'arithmétique, la composition, la dictée sont négligées et que les connaissances littéraires, si utiles à l'élévation morale de notre société canadienne féminine, sont forcément très superficielles. L'économie domestique, si légitimement encouragée de nos jours, doit être élaguée du programme d'études des aspirantes au Brevet, et cela, grâce à l'encombrement des matières.

« Cet encombrement nuit aussi à la santé de nos jeunes filles : elles sortent de l'école ou du pensionnat fatiguées outre mesure de leurs années d'étude et, dans bien des cas, leur santé étant à jamais compromise, plusieurs de ces chères enfants seront incapables de remplir le rôle social de la femme chrétienne. Cette dernière considération, vous en conviendrez, Monsieur le Directeur, mérite de graves réflexions.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements pour les services déjà rendus par vous à la classe enseignante, notre sincère reconnaissance pour l'appui que vous ne manquerez pas de donner à nos légitimes suggestions.

« Vos très humbles,

« LES RELIGIEUSES DE JÉSUS-MARIE. »

St-Joseph de Lévis, 27 octobre. 1908.

Nous devons admettre que les réflexions contenues dans la lettre ci-dessus méritent considération.

Il ne s'agit pas ici de critiquer, mais bien de constater un fait, savoir : les aspirantes aux brevets de capacité doivent se préparer à subir un examen sur plus de vingt spécialités (1), et pour accomplir ce tour de force, elles doivent faire absorber à leurs élèves le contenu d'autant de manuels qu'il y a de spécialités à étudier (2).

Cette masse énorme de matières à faire absorber — je ne dis pas digérer — par les infortunées aspirantes pourrait être méthodiquement distribuée en groupant les spécialités de même nature, les dosant suivant le degré du brevet recherché. Exemple : renfermer dans un seul volume toutes les histoires exigées au cours intermédiaire : — Histoire de France, Histoire d'Angleterre, Histoire des Etats-Unis — et seulement ce qu'il importe de savoir sur chacune de ces histoires : *l'essentiel* (3).

Que l'on nous comprenne bien, nous ne voudrions en aucune façon revenir à l'ancien système des *Questionnaires* accompagnés de réponses clichées dont les candidats n'avaient autrefois qu'à se gaver pour réussir. Loin de

(1) 20 pour le brevet élémentaire, 21 pour l'intermédiaire et 28 pour le supérieur.

(2) Voilà un système qui mènera infailliblement celles qui le subissent à l'*Eco-
lisme*, maladie nerveuse au'un célèbre médecin français définit « l'état d'un organisme
croulé par l'usage abusif ou mal compris de l'école. »

(3) L'Histoire du Canada et l'Histoire Sainte devant être plus approfondies, les aspirants continueraient à l'étudier dans des manuels complets.

nous cette pensée rétrograde. Mais il nous semble raisonnable de venir en aide aux centaines de jeunes filles qui, tous les ans, s'imposent la tâche de subir un examen sévère devant le Bureau, en leur fournissant une *petite bibliothèque classique* renfermant tous les documents nécessaires à l'étude de certaines spécialités.

Dans l'enseignement " tous n'ont pas la même méthode, le même doigté, la même mesure, et il n'est pas douteux que le même programme, enseigné par un professeur, sera compris par les élèves avec infiniment moins d'effort que s'il l'était par un autre professeur." (1).

De là la nécessité de faire disparaître la cause du mal signalé plus haut. Et cette cause, nous l'avons démontré, c'est l'absence (du moins pour plusieurs matières) de manuels *dégonflés* et recommandés spécialement aux aspirantes par qui de droit.

En France, en Belgique, les candidats aux différents brevets ont à leur disposition des recueils ou traités spéciaux approuvés par les autorités. Ces traités contiennent tout ce qui est nécessaire aux aspirants : *ces derniers n'ont pas à chercher ailleurs*; notons aussi que les matières secondaires sont réduites à des proportions normales.

Mais que faire, dira-t-on ?

Voici les humbles suggestions que nous nous permettons de formuler : 1° choisir parmi les manuels déjà publiés ceux qui sont rédigés conformément au programme d'études et dont les divisions correspondent aux différents brevets, et en recommander un aux aspirantes pour chaque spécialité ; 2° autoriser le Bureau central à publier un ou plusieurs recueils renfermant toutes les matières non traitées dans les manuels déjà recommandés aux aspirantes. Ces recueils seraient vendus par le Bureau *au prix coûtant* : aucun membre ne devant profiter pécuniairement de la vente de ces livres.

Ainsi, on créerait une petite bibliothèque à l'usage des aspirantes, renfermant tout ce qui est nécessaire à la préparation des examens.

Les maîtresses seraient enfin fixées sur la *quantité* exigée pour chaque matière. De ce chef, elles n'auraient plus à *gaver* leurs élèves d'une foule de notions inutiles, de peur que les aspirantes ne soient prises au dépourvu sur un point secondaire quelconque. Résultat très appréciable : nos filles, étudiant *moins* et *mieux*, conserveraient leur santé et pourraient consacrer plus de temps à l'économie domestique et à l'enseignement ménager.

C.-J. MAGNAN.

(1) Dr. Delassus.



Enseignement de l'Histoire nationale

Le dernier *Rapport financier* de la Commission des Écoles catholiques de Montréal contient plusieurs pages d'excellente pédagogie, dues à la plume exercée de M. l'abbé Ph. Perrier. Nous nous faisons un devoir de reproduire ici celle qui a trait à l'enseignement de l'histoire nationale (1). Nos lecteurs retrouveront dans cette forte page des idées et des principes maintes fois exposés dans *L'Enseignement Primaire* (2).

Nous recommandons aux instituteurs et aux institutrices de lire attentivement les conseils qui suivent :

« Jamais je ne pourrai croire qu'un cours d'histoire du Canada consiste à dire tout sèchement, comme on le fait malheureusement trop souvent : La ville de Montréal a été fondée en 1642; Dollard mourut en 1660. Vraiment je suis un peu désenchanté de la façon dont nos garçons surtout apprennent l'histoire nationale. Les filles savent faire des petits récits; elles parlent d'une manière agréable sur les événements.

« Aussi bien j'en prévois une des causes; je trouve sur les tableaux noirs de leurs classes des sommaires dont la leçon doit être le développement, des tracés de cartes historiques, des résumés synoptiques d'une période, au moyen des récapitulations, etc. Pourtant la connaissance de l'histoire nationale est au moins aussi importante pour les hommes.

« Voici donc certains défauts à éviter, certains conseils pratiques :

1. Éviter les sèches nomenclatures qui ne disent rien à l'esprit;
2. Choisir les principaux événements, en montrer l'enchaînement logique, en refaire le cadre historique;

3. Faire un emploi judicieux de livres historiques et anecdotiques pour montrer le côté héroïque de notre histoire; une lecture intéressante empruntée soit à un chroniqueur, soit à un de nos écrivains tout en reposant l'esprit des auditeurs, soutient ou ranime leur attention;

4. Ne pas craindre de se servir de plans, de reproductions, de cartes. La vue d'une carte ou d'un plan permet de suivre avec plus d'intérêt le récit d'une grande guerre ou d'un voyage de découvertes; rien n'intéresse plus les élèves que d'examiner des gravures. Aussi bien l'enseignement historique devient plus intelligible pour les enfants, par le recours à l'intuition quand il montre, explique, commente des scènes, des figures et des objets représentés en gravures. L'importance à donner à ce procédé varie sans doute avec les classes, mais il convient à toutes; c'est pourquoi tous les manuels bien faits sont

(1) A lire sur le même sujet, *l'Éducation patriotique* de M. l'abbé Perrier, *Revue canadienne* d'octobre 1908.

(2) Voir *L'Enseignement Primaire* 1903-1905 et 1905-1906: Une série de *Leçons orales d'histoire du Canada*, avec illustrations. Voir aussi les nombreux articles publiés dans notre revue sur l'enseignement de l'histoire nationale depuis 1897, et, notamment le résumé d'une conférence, septembre 1908.

illustrés aujourd'hui. Dans certains pays, on a publié d'excellents albums historiques où les documents sont placés par périodes ou par siècles. Nous attendons encore les nôtres pour nos musées scolaires, ainsi que des gravures historiques autres que les portraits de nos grands hommes, que nous trouvons heureusement dans les écoles laïques.

5. L'enseignement de l'histoire se rattache à l'un des plus nobles sentiments du cœur de l'homme: je veux parler de l'amour de la patrie. Le patriotisme doit animer tous les peuples qui veulent vivre. Il doit élever l'âme jusqu'à l'amour du sacrifice volontaire. Le dévouement à la nation dont on est membre, l'accomplissement des devoirs qu'impose la qualité de citoyen, l'élan qui porte l'honnête homme à payer bravement en toute occasion et quoiqu'il en coûte sa dette au pays, c'est le patriotisme. Mais il y a autre chose dans le patriotisme que le besoin et le devoir de protéger et de défendre des voisins, des concitoyens qui sont la famille agrandie et augmentée. Le patriotisme, qu'il ne faut jamais d'ailleurs confondre avec la haine de l'étranger — là n'est point le danger pour nous — le patriotisme, c'est surtout l'adhésion du cœur et de l'esprit à certaines idées, à certaines mœurs, à certains principes inhérents à la nation, à laquelle on appartient et qui en déterminent le caractère. On aime son pays, parce qu'il a telles et telles qualités, parce qu'il a dans son passé telles ou telles grandes pages; je sens que dans cette grande individualité nationale, une solidarité intime existe entre le présent, le passé et l'avenir. C'est l'histoire bien apprise qui fait cette éducation du patriotisme:

6. En donnant la leçon d'histoire, il ne faut pas se contenter de dire: Vous apprendrez de telle page à telle page ou de telle ligne à telle ligne. Il est bon toujours de donner aux élèves quelques explications préalables pour les encourager mieux à étudier. (1).

L'ABBÉ PH. PERRIER, P.TRE."

Un livre.

C'est du MANUEL DU CATÉCHISTE: *Méthodologie de l'Enseignement de la Religion dans les Ecoles primaires et dans les pensionnats*, dont nous voulons parler aujourd'hui (2). Cet ouvrage a été honoré d'un bref de Sa Sainteté Pie X; il est aussi hautement approuvé par les cardinaux Richelmy, Vivès, et par les Archevêques de Tours, de Besançon, de Cambrai, d'Alger, de Québec et de Montréal.

(1) *Rapport Financier* de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, 1907-1908, page 9.

(2) Un superbe volume de 596 pages, en vente chez les Frères des Ecoles chrétiennes, 44, rue Coté, Montréal.

Le Manuel du catéchiste (1) est un guide pédagogique admirable dont S.-G. Mgr Bruchési a su dire: "Ce qui frappe dans ce livre, c'est la clarté des exposés, l'enchaînement des déductions, la variété des exemples, l'ordre en un mot, et la belle simplicité de l'ensemble. On y passe du plus connu au moins connu, du facile au difficile, et cela, tout naturellement et sans effort. C'est un maître dans l'art d'enseigner qui a conçu et exécuté ce bel ouvrage, on l'aperçoit facilement (2)."

"Ce maître dans l'art d'enseigner", pourquoi ne le nommerions-nous pas? C'est le chère Frère Bernard-Louis, le distingué visiteur des Écoles chrétiennes au Canada. Cet éducateur vient d'élever un véritable monument à la pédagogie chrétienne: il mérite donc la reconnaissance du personnel enseignant catholique tout entier.

Dans son admirable ouvrage, le Frère Bernard-Louis prouve surabondamment que la *pédagogie* est une science indispensable à *tous ceux* qui ont reçu la mission d'enseigner à un titre quelconque. C'est bien là la pensée de Mgr Bégin: "Bien que cet ouvrage, fruit de votre longue expérience, ne soit destiné qu'aux futurs Catéchistes des écoles primaires et des pensionnats, il sera certainement d'une très grande utilité à tous les prêtres qui ont à cœur d'enseigner clairement et solidement le Catéchisme à leurs ouailles selon les prescriptions de Notre Très Saint-Père le Pape. Aussi, me ferai-je un devoir de le recommander à mon clergé (3)."

Le Manuel du Catéchiste est divisé en quatre parties:

I. Principes généraux. II. Méthodologie générale. III. Méthodologie spéciale. IV. Directions particulières.

En parcourant la table des matières, on saisit facilement le sens et la portée de ces titres, aussi bien que le rapport et l'enchaînement des parties.

Dans les lignes suivantes de l'*Avant-Propos*, l'auteur, après avoir rappelé la noble figure de saint Jean-Baptiste de la Salle, fait connaître son cœur de véritable éducateur en disant des maîtres chrétiens: "A son exemple (4), puissent-ils aussi faire de leurs écoles un asile plein de charmes pour l'enfance et la jeunesse, un sanctuaire où non seulement les intelligences s'illuminent, mais où les cœurs s'enflamment, et les volontés s'exercent avec bonheur à la pratique des vertus! Le sentier du salut est étroit, il est escarpé, il est rude: c'est la parole du Maître; mais l'éducateur chrétien, ayant égard à la faiblesse des enfants, couvre pour eux de fleurs les premières aspérités de la route; il leur montra la religion sous un aspect aimable et gracieux. Il les aide et les encourage, il les stimule et les soutient; et marchant toujours à leur tête dans cette ascension difficile, il a enfin la joie de les voir affermis dans la foi et la piété, dans l'amour et le service de Jésus-Christ." (5).

(1) MANUEL DU CATÉCHISTE—*Méthodologie de l'Enseignement de la Religion dans les Ecoles et Pensionnats*. Paris, Procure générale des Frères des Ecoles chrétiennes, 78, rue de Sèvres—1907.

(2) Lettre de S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal à l'auteur, 20 juillet 1907.

(3) Lettre de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec à l'auteur, 21 juillet 1907.

(4) L'exemple de saint Jean-Baptiste de la Salle.

(5) Avant-Propos, page IX.

C'est bien là le langage d'un pédagogue, au vrai sens du mot. Aussi, c'est plaisir, pour un instituteur, de lire le *Manuel du Catéchiste en entier*. Nous apprenons à nouveau combien il importe, dans l'enseignement, de savoir intéresser les élèves, capter leur attention en leur rendant intelligibles les vérités qu'on leur explique. Le témoignage suivant du chanoine Bellune résume tout entier notre humble jugement sur le manuel du Frère Bernard-Louis : " On ne saurait trop louer ni trop recommander cette méthodologie de l'enseignement religieux."

Nous souhaitons donc que toutes les maisons d'éducation et toutes les commissions scolaires pourvoient leurs maîtres et leurs maîtresses de cet important ouvrage.

A ceux qui pensent encore qu'il n'est pas nécessaire de connaître la pédagogie pour enseigner le catéchisme, nous leur soumettons cette réflexion de Sa Sainteté Pie X : " Il ne suffit pas, en effet, pour être tels (*de vrais maîtres de religion dans nos écoles*), de posséder amplement et profondément la Doctrine religieuse, soit dogmatique, soit morale; mais comme pour les autres sciences, et même avec plus de raison, il est absolument nécessaire qu'à la connaissance de la doctrine s'unissent dans le Maître, la clarté et la sûreté de la méthode, afin qu'il puisse exposer cette doctrine de manière qu'elle pénètre et reste profondément gravée dans l'esprit des jeunes gens (1)."

C.-J. MAGNAN.

La lecture du maître

M. Emile Faguet, dans le *Manuel général*, examine, à propos de la lecture expliquée, " dans quelle mesure et dans quel sectionnement " il faut lire le texte aux élèves. Voici une analyse du travail de M. Faguet, d'après *l'Education chrétienne* :

Il est, pour M. Faguet, trois systèmes. Le premier consiste à *lire tout le texte et à l'expliquer ensuite*, ce qui sera excellent pour donner à l'enfant " une sensation ou impression d'ensemble ". Il est à craindre seulement que le commentaire de tout le texte n'ait " quelque chose de vague, de général au moins et trop synthétique. "

C'est l'inverse qui se produira si l'on adopte l'autre manière qui consiste à *sectionner le morceau en commentant chaque fragment après lecture*; l'ensemble échappera pour ne laisser subsister que des idées de détail.

Une troisième méthode peut se soutenir, celle qui consiste à *mettre le commentaire avant et le texte après*.

(1) *Bref* de S. S. Pie X à l'auteur, 11 juillet 1907.

Enfin un autre moyen s'offre : c'est la combinaison des trois procédés :

" 1° Donner une idée générale de tout le morceau; l'introduire pour ainsi parler, auprès du public; 2° l'expliquer phrase par phrase *en le faisant entendre*, ce qui est l'essentiel et en le faisant admirer par la mise en relief des plus belles choses qu'il contient; 3° le relire en entier sans une seule interruption et mettre ensuite en vive lumière l'idée générale qu'il contient."

Très sagement M. Faguet, conclut que, " la vérité est qu'il y a une méthode pour chaque chose qu'on lit." Tantôt il sera bon d'employer tel ou tel des procédés, tantôt il conviendra d'adopter leur combinaison.

" Il n'y a donc pas de science toute faite, il n'y a donc pas de recette pour lire un texte: il y a un art, très souple, ou qui doit être souple, très variable et qui doit être varié, pour lire différents textes, et c'est l'intelligence que vous aurez de chaque texte qui doit vous guider."

" De quelle manière le texte de ce jour doit-il être manié? C'est ce que vous devez vous demander tous les matins. " Il n'y a pas, du reste, d'exercice plus utile ni plus fécond pour l'esprit."

Les jeux de nos enfants (1)

Les meilleurs jeux sont, de toute évidence, ceux auxquels on se livre à ciel ouvert, au grand air. Les plus simples et les plus faciles à diriger sont les jeux de course et de saut.

Ils constituent, ce qu'on appelle en gymnastique rationnelle des exercices de jambes. Dans ces exercices, l'organisme met en mouvement les masses musculaires considérables des membres inférieurs et associe au travail des jambes tous les muscles du bassin et du tronc.

Ces jeux exigent, en outre, de l'espace et de l'air et sont supérieurs aux exercices des bras pour développer le poumon, parce qu'ils activent bien davantage la fonction respiratoire. Pendant la course, l'enfant travaille autant avec ses poumons qu'avec ses jambes. Il est obligé de faire des respirations fréquentes et profondes et, pour cela, il faut que tous les muscles qui entourent les côtes entrent en jeu avec une grande vigueur. Le soulèvement des côtes est en effet la cause essentielle de ce mouvement de soufflet qui attire l'air dans la poitrine. Tout travaille dans l'organisme de l'enfant qui court, et la région qui fonctionne le plus, c'est celle qu'il est nécessaire de développer tout particulièrement, c'est la région du thorax.

Nombreux sont les jeux dans lesquels les enfants utilisent la course: jeux de poursuite, jeux de barre, jeux de cache-cache, ballon, balle, raquette, cerceau, etc. Je recommande ce dernier jeu aux parents dont les enfants sont

(1) Reproduit de *l'École Française*

momentanément seuls, ainsi que la toupie volante (toupie flamande de nos pays). C'est un excellent moyen de les distraire, tout en exigeant d'eux une marche plus ou moins rapide et même la course.

Les jeux de saut nécessitent de la volonté, de l'audace, de l'agilité, de l'adresse, et aussi une grande force de contraction musculaire. Dans les exercices de saut, outre le travail des membres inférieurs, il y a des contractions des muscles du bassin et de la colonne vertébrale et même temps que les bras eux-mêmes s'associent aux mouvements.

Qui ne connaît le saut à distance ou en hauteur que chacun peut organiser à sa fantaisie dans son jardin, le saute-mouton, le saut à la balle, le saute-mouton à la poursuite, la marelle et le saut à la corde? Ces deux derniers jeux sont particulièrement réservés aux jeunes filles pour lesquelles ils constituent d'excellents exercices d'équilibre, pourvu qu'ils soient bien surveillés et que le port du buste soit toujours noble et droit.

Il est un exercice des plus gracieux et des plus utiles qui pourrait s'implanter sans obstacle dans l'éducation des jeunes filles et même de nos jeunes gens, dont la colonne vertébrale subit si souvent la déformation professionnelle caractéristique, cet enroulement précoce que connaissent les maîtres et que déplorent les médecins. C'est le port de fardeaux légers sur la tête. Dans cette exercice, la colonne vertébrale est forcée de prendre une direction conforme à celle du fil à plomb et par conséquent de rester droite et rigide.

Le mot de Michel Montaigne sera toujours vrai: "Ce n'est pas assez de roidir l'âme à l'enfant, il lui faut aussi roidir les muscles." Ce qui revient à dire que la vie supérieure de l'esprit n'est possible dans toute sa plénitude, que si elle a pour support une vie physique, robuste et saine.

Il nous resterait bien des considérations à émettre sur ce chapitre des jeux. Résumons-nous en quelques mots: parents, ne laissez point vos enfants dans l'inaction. Aux jeux paisibles et tranquilles, aux beaux livres d'images, aux magnifiques jouets que l'on craint de casser, à la poupée que l'on dorlotte, préférez les rires bruyants, les courses folles, les pacifiques disputes...

Avec un peu de savoir faire et d'esprit d'invention, on remplace vite un jeu par un autre et si l'intempérie des saisons vient contrecarrer quelque projet, on installe dans la grande salle commune, sous quelque modeste tente ou hangar, d'autres jeux qui, pour être moins violents, n'en sont pas moins excellents: lutte à la main, boxe, jeu de traction à la corde, jeux de traction aux bâtonnets, etc.

Combien ces mille riens qui amusent infiniment davantage les enfants, sont plus faciles et moins coûteux à réaliser et beaucoup plus profitables que tous ces jeux de luxe, si modernes soient-ils: jeux de chemin de fer, jeux de soldats, jeux de peinture, que sais-je encore?

Ce qui convient à nos enfants ce n'est pas le morne plaisir de l'enfant affaissé sur une table, c'est le fou-rire, la bruyante gaieté, l'enivrement de la joie physique de se sentir vivre et de se mouvoir. C'est cette joie qui rend les yeux brillants, le teint coloré, la respiration forte et rapide et les gestes violents...

Voilà ce qui donnera la santé à nos enfants, les délassera du surmenage scolaire et les rendra plus vaillants, plus sains, plus courageux et plus aptes au travail intellectuel, à leur retour... après deux mois de trop courtes vacances...

Et pour nous convaincre davantage, rappelons-nous les vers de Victor Hugo :

Venez, enfants! à vous, jardins, cours, escaliers!
Ebranlez et planchers, et plafonds et paliers!
Que le jour s'achève ou renaisse,
Courez et bourdonnez comme l'abeille aux champs!..

DR H. VERMERSCH (Tourcoing).

Un instituteur modèle

Notre confrère de l'*Éducation chrétienne*, de Paris, nous apporte la très belle et très instructive page qui suit, sous la forme d'une rédaction pédagogique :

Quelles punitions avez-vous vu infliger et quelles récompenses avez-vous vu décerner dans votre école, quand vous étiez enfant? Les emploieriez-vous à l'égard des élèves qui vous seront confiés?

Sommaire.—Ce sujet fournit l'occasion d'indiquer ses idées personnelles sur les punitions et les récompenses.

Donner un plan serait enlever quelque chose à la spontanéité qui doit caractériser la composition.

DÉVELOPPEMENT

Dès l'âge de six ans, j'ai été confié à M. Durand. C'est un excellent instituteur. Je ne garde pour lui que des sentiments de gratitude et de vénération.

Il récompensait mieux et punissait encore moins. Il nous encourageait, il nous entraînait par son geste et son regard expressif, par sa parole toujours vivante.

A part les rares exceptions, les *bonnes notes* et les *bons points* lui suffisaient, soit à récompenser en les donnant, soit à punir en refusant les bonnes notes et en se faisant rendre les bon points. C'est avec les bonnes notes que l'on méritait les inscriptions au tableau d'honneur, les billets de satisfaction, les médailles, les décorations, les *prix* à la fin de l'année.

Nous accordions une importance extraordinaire aux bons points, qu'il permettait quelquefois de prêter à nos camarades dans le besoin, ce qui était une manière de rendre service et de nous faire des amis.

Ces bons points étaient une monnaie courante parmi nous. De temps en temps, pour les faire rentrer, M. Durand organisait une loterie. Les lots

étaient, en général, de très bons livres, parfois des objets d'art, qu'il se procurait je ne sais comment. Il fallait donner un nombre de points déterminé pour avoir un billet de loterie. Le jour du tirage était une fête aimée de tous et ardemment désirée.

Une leçon n'était pas récitée, un devoir n'était pas fait, on les devait. Ils étaient marqués sur le carnet à la colonne *doit*. Nous ne voulions rester insolvable et encourir, à la fin de la semaine ou du mois, une *réprimande publique*, ce que nous redoutions pardessus tout. On récitait la leçon, on faisait le devoir, et l'on était tranquille : la dette était payée.

Il n'employait les punitions que pour détourner de faire le mal, et non pour nous porter à faire le bien. L'amour de Dieu et celui du prochain se persuadent à la conscience et au cœur, mais ils ne s'imposent pas par la contrainte. Il punissait un mensonge, il ne punissait pas l'omission d'un acte de politesse ou de charité.

J'ai compris depuis qu'il ne voulait pas que nous attachions une idée désagréable et pénible à une bonne action.

Il combattait la paresse en excitant au travail, et non en punissant, sans doute pour ne pas unir dans notre esprit la notion du travail et de l'instruction à des souvenirs odieux.

Ses punitions, je le remarque en ce moment, avaient toujours pour objet de créer dans notre esprit une association d'idées, une liaison sensible entre la peine et le mal commis, et de nous faire entendre ou apercevoir que ce qui nous arrivait était une conséquence naturelle de notre faute. Il punissait le menteur en ne le croyant pas, l'indiscret en lui refusant les marques de confiance données, à ses camarades, le dissipé en lui enlevant une partie de sa récréation, le bavard en le mettant au silence pendant quelques minutes, le querelleur en l'isolant pendant le jeu, celui qui arrivait en retard le matin en le faisant rester le soir après les autres, pour rattraper le temps perdu. Nous étions punis par où nous péchions.

Ces punitions, assez rares, étaient d'ailleurs données d'une façon si digne, qu'il ne venait à l'idée de personne de s'en plaindre. Chacun avait la conviction que M. Durand remplissait un devoir. Loin de lui en vouloir, on lui en était reconnaissant. La punition faite, on le remerciait et on lui promettait de ne pas recommencer.

En nous punissant, il avait soin de ménager notre amour-propre, ne blessant pas en nous les sentiments délicats, qu'il s'efforçait, au contraire, de réveiller et auxquels il faisait appel constamment, nous supposant toujours meilleurs que nos actes, s'obstinant à nous croire bons. Il avait raison : nous étions, et peut-être, du moins en grande partie, à cause de son obstination à nous voir tels. Il nous aimait et tenait à nous faire plaisir. Il semblait avoir pour maxime que si l'on veut rendre les hommes bons, il faut commencer par les rendre heureux, et que le vrai secret de les conduire et de les gouverner, c'est de s'obstiner à les croire bons.

Il insistait plutôt sur les exemples *positifs* de qualités ou de vertus, les

estimant, sans doute, bien plus efficaces que les exemples *négatifs* de défauts ou de vices, dont la peinture ne va pas toujours sans inconvénients.

Il s'efforçait de nous persuader d'éviter le mal, parce qu'il est le mal, et non uniquement parce qu'il entraîne une punition, et de faire le bien parce qu'il est le bien, et non seulement parce qu'il mène à une récompense.

Il insistait sur l'idée et le sentiment du devoir; il nous répétait, à tout propos, que c'est par devoir qu'il faut agir, et non par passion, et par intérêt; que l'on n'agit en homme que quand on agit par devoir; que les autres motifs d'action peuvent se joindre à celui-là, mais qu'il faut que celui-là les règle et les domine; qu'agir par devoir c'est obéir à sa conscience et à Dieu, qui ont le droit de commander; qu'il faut s'habituer à voir son intérêt et son bonheur dans son devoir; qu'en fin de compte ils ne sont que là, que tout ce qui est contraire au devoir est opposé à notre véritable intérêt et à notre bonheur.

Pour nous rendre le devoir aimable et nous donner la force de le vouloir et de l'accomplir en toute occasion, à propos d'une lecture expliquée, d'une leçon de choses, d'histoire ou de morale, il mettait sous nos yeux des exemples de courage, de justice, de bonté, de dévouement; il éveillait et développait dans nos âmes les inclinations nobles et généreuses: l'amour vrai de soi, qui est tout l'opposé de l'égoïsme; l'estime de soi et la confiance en soi, absolument contraires à l'orgueil et à la présomption; le sentiment de l'honneur, de la dignité humaine et personnelle, l'émulation, la piété filiale, l'amitié, le patriotisme, l'amour du vrai, du bien, du beau, le sentiment religieux.

Je n'ai jamais rien remarqué de reprehensible dans la conduite de M. Durand à notre égard, et si je suis un jour instituteur, je veux tâcher de l'imiter, de procéder comme lui, de m'approprier ses idées, ses sentiments, ses maximes, sa manière de récompenser pour exciter l'émulation, et de punir pour prévenir ou réparer les fautes.

Inutile de dire que jamais je ne l'ai vu appliquer de châtimens corporels.

La plupart du temps, un mot dit à l'oreille, un geste, un signe, un regard expressif; un reproche effectueux nous récompensaient ou nous punissaient suffisamment.

Nous aurions eu tous l'âge de trente ans, qu'il n'eût pas usé avec nous de plus de raison, de plus de sagesse et de réserve, et c'est là ce qui faisait sa force, c'est là qu'était la cause de l'influence qu'il exerçait sur nous, de la confiance et de l'affection qu'il nous inspirait, tant il est vrai qu'à toute âge "la force, comme dit Bossuet, est dans la raison tranquillement exposée".

Il va de soi qu'il ne s'agit pas ici de la raison purement spéculative, mais de la raison unie au cœur et ne faisant qu'un avec lui, cette raison totale, indispensable dans les vérités morales et dans la conduite des hommes, et dont Pascal n'aurait pu dire qu'il est des raisons qu'elle ne comprend pas.

Galerie Pédagogique



Mgr Edward Horan

Premier évêque de Kingston

Premier Principal de l'École normale Laval

(1857-1858)

(Reproduit des *Noces d'or de l'École normale Laval*. Joli volume de 250 pages, en vente à l'École normale, Québec. \$1.60, franco par la poste.)

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Le maître ou la maîtresse engage la conversation avec les élèves pour préparer le devoir que ces derniers auront à faire.

M.—Mes enfants, avez-vous déjà entendu parler des gens qui prétendent pouvoir prédire l'avenir ?

E.—Oui, M., ceux qui *tirent notre horoscope*.

M.—Croyez-vous qu'au moyen des cartes ou autrement, ces gens-là puissent réellement savoir ce qui vous arrivera plus tard ?

E.—Je ne sais pas, M., il y a des personnes qui paraissent le croire. .

M.—Oui, ce que vous dites est vrai. On voit des personnes assez simples pour donner de l'argent *aux discours de bonne aventure* afin d'apprendre d'eux leur avenir. Mais ces personnes sentent si bien que c'est ridicule, qu'elles se défendent d'y croire; elles disent que c'est simplement pour s'amuser. Moi, je pense que celui qui s'amuse le plus, ce doit être le *charlatan*, qui profite de leur crédulité pour leur prédire toutes sortes de choses qu'il invente et se fait ensuite bien payer, vivant ainsi aux dépens de ceux qui donnent leur argent pour être trompés.

E.—M., vous avez parlé d'un *charlatan*; je ne sais pas ce que c'est.

M.—Bien, mon petit, je vais vous le dire. Votre question me rappelle l'histoire de la petite Léontine. Écoutez bien, je vais vous la raconter et vous saurez ensuite ce que c'est qu'un charlatan et ce qu'il faut en penser.

Questions pour faire redire l'histoire

par les élèves après qu'on l'aura racontée.

Texte qui aidera à raconter l'histoire aux élèves.

Où était allée Léontine ?

Qu'est-ce qui attira son attention ?

Comment était vêtu cet homme ?

Que vendait-il ?

Que criait-il ?

La petite Léontine était allée avec sa mère au village. Sur la grande place de l'église, au coin de la route, un homme monté dans une voiture, attira toute son attention.

Cet homme était vêtu de rouge et tout galonné d'or: il vendait toutes sortes de remèdes et de secrets et ne cessait de répéter: " Approchez-vous,

mesdames et messieurs! Ici l'on dit la bonne aventure! venez apprendre ce qui vous arrivera pendant toute votre vie!"

Quel désir Léontine eut-elle en l'entendant?

— "Maman, dit Léontine à sa mère, je voudrais bien savoir ce que je deviendrai quand je serai grande."

Que répondit sa mère?

— "Ma petite fille, répondit la mère, ceux qui disent la bonne aventure sont des charlatans. Ils ne savent pas plus que toi ce qui t'arrivera demain. Ne soyons pas assez sottes pour leur donner notre argent."

Quelle idée poursuivait la petite fille toute la journée?

La petite Léontine crut sa mère, mais toute la journée elle pensait malgré elle au diseur de bonne aventure.

Que fit-elle vers le soir? que demanda-t-elle à sa mère?

Vers le soir, s'approchant de sa mère: "Maman, lui dit-elle, qu'est-ce donc qu'un charlatan? Je ne comprends pas ce mot-là?"

Quelle réponse fit sa mère?

— "Ma chère enfant, c'est celui qui dit des choses qui ne sont pas vraies pour gagner de l'argent en trompant les autres."

Comment lui raconte-t-elle ce qui arrive à un charlatan?

Tiens! écoute bien: Un charlatan disait un jour la bonne aventure. Il y avait beaucoup de monde autour de lui, et il avait déjà trompé un grand nombre de personnes.

Tout à coup, un homme qui arrivait en courant lui cria: "Vous dites que vous pouvez savoir ce qui m'arrivera l'année prochaine: mais je ne vous crois pas, car vous ne savez seulement pas ce qui vous arrive à vous-même à présent. Le feu est à votre maison. Courez vite, si vous ne voulez pas perdre tout votre bien."

Que fit alors le charlatan?

Le charlatan courut sans se le faire répéter. Du feu? il n'en vit nulle part: mais comprit qu'on s'était moqué de lui et n'osa plus se montrer en public. On en rit beaucoup dans le village et personne ne se fit plus dire la bonne aventure.

Quelle réflexion ajoute la mère? Qui peut seul connaître notre avenir? fille, que tous les charlatans sont des Quel est le moyen de se préparer à trompeurs qui veulent seulement être heureux quand on sera grand? traper notre argent. Le bon Dieu seul sait ce qui t'arrivera plus tard. Conduis-toi toujours bien, et tu seras heureuse quand tu seras grande."

Quand les élèves auront répondu d'une manière satisfaisante aux questions en marge, ils seront en état de faire la rédaction avec le secours d'un canevas comme le suivant :

CANEVAS.—La petite Léontine accompagne sa mère — L'homme dans la voiture... son costume... ce qu'il vend... ce qu'il crie.—Désir de Léontine — La réponse de la mère — Léontine écoute sa mère — L'idée de l'homme ne la quitte pas — Le soir, elle interroge sa mère — La mère lui explique ce que c'est qu'un charlatan — elle rapporte un fait — Comment le charlatan se laissa tromper et devint la risée du public.—Réflexions finales sous forme de conseil — le but des charlatans — qui peut seul connaître notre avenir? Ce qu'il faut faire pour se préparer un avenir heureux. (*Ne pas oublier de faire parler les personnages autant que possible, employant les guillemets et le tiret*).

Rien de plus facile (pour le maître ou la maîtresse qui veut bien s'en donner la peine) que de préparer une leçon semblable en prenant un fait, un trait d'histoire, un récit quelconque, que l'on analyse en préparant des questions qui, d'abord oralement par les réponses des élèves amèneront le texte à peu près identique qui aura servi pour raconter le fait. Un canevas préparé de même et dicté aux élèves, les mettra dans la possibilité de raconter par écrit, c'est-à-dire de rédiger, d'exprimer par l'écriture ce qu'ils ont compris.

H. NANSOT, *Insp. d'écoles.*

ARITHMETIC (1)

DISCOUNT

1. What is the difference between the Bank Discount and the True or Real Discount of \$21900 for 93 days at 5%? (*No account to be taken of days of grace*).

Solution:—Bank Discount is calculated in the same manner as simple interest.

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

$(\$21900 \times .05 \times 93) \div 365 = 60 \times .05 \times 93 = \$279.$, the Bank Discount of \$21900.

In calculating Real Discount it is necessary in the first place to find the Present Worth, that is to say the capital which placed at interest, for the given time, at the given rate will amount to the sum, the discount of which is required. The interest of \$1, for 93 days at 5% = $(\$0.05 \times 93) \div 365 = \$0.01^{20/73}$.

The amount of \$1, for 93 days at 5% = $\$1.01^{20/73}$.

The Present Worth will equal as many times \$1 as $\$1.01^{20/73}$ is contained times in \$21900.

$\$21900 \div 1.01^{20/73} = \$21900 \div \$1.01274 = 21624.50$ times; therefore the Present Worth equals 21624.50 times \$1, or \$21624.50.

The Real Discount = the interest on the Present Worth, or the difference between the amount of the debt and the Present Worth: $\$21900 - \$21624.50 = \$275.50$, the Real Discount.

$\$279. - \$275.50 = \$3.50$, the difference between the Bank Discount and the Real Discount.

2. The difference between the Bank Discount and the Real Discount of a certain sum, for 146 days, at 5% is \$5.36; what is the Real Discount? The Bank Discount? The amount of the Debt? The Present Worth? the proceeds?

Solution:—The difference between the Bank Discount and the Real Discount of a given sum, for a given time, at a given rate equals the interest on the Real Discount, of the given sum, for the given time, at the given rate: Therefore $\$5.36 =$ the interest on the Real Discount for 146 days, at 5%.

The interest of \$1 for 146 days at 5% = $^{146/365}$ of $\$0.05 = \frac{2}{5}$ of $\$0.05 = \0.02 .

The Real Discount will therefore = as many dollars as there are $\$0.02$'s in \$5.36.

$\$5.36 \div \$0.02 = 268$ times \$1 = \$268, the Real Discount.

The Real Discount = the interest on the Present Worth: therefore $\$268 =$ the interest on the Present Worth.

There are as many dollars in the Present Worth as there are times $\$0.02$ in \$268.

$\$268 \div \$0.02 = 13400$ times \$1 = \$13400, the Present Worth.

$\$13400 + \$268 = \$13668$, the amount of the debt.

$268 + \$5.36 = \273.36 , the Bank Discount.

$\$13668 - \$273.36 = \$13394.64$, the Proceeds.

A merchant wishes to borrow \$484.55 on a note at three months. What must be the face of the note, interest being reckoned at 6%?

Solution:—This is a question in Bank Discount. Real discount is of little or no practical value.

The interest of \$1, for 3 months, at 6% = $\$0.06 \times \frac{1}{4} = \0.015 .

The interest of \$1, for 3 days, at 6% $\$0.06 \times \frac{3}{365} = \frac{18}{365} = \0.000493 .

$\$0.015 + \$0.0004931 = \$0.0154931$, the interest of \$1 for, 3 months and 3 days, at 6%.

If a merchant wished to borrow money on a note, payable in 3 months, whose face value was \$1, how much would he receive, discount being reckoned at 6%? He would receive $\$1 - \$0.01549 = \$0.98451$.

The face value of the note must be equal to as many dollars as there are times $\$0.98451$ in $\$484.55$.

$\$484.55 \div \$0.98451 = \$492.17$, the face value required.

J. AHERN.

Leçons d'Histoire du Canada

(*Tirées des Spectacles historiques du IIIème Centenaire de Québec*)

Second spectacle (Scène II)

Retour de Champlain (1620)

Le rocher sur lequel s'élevait le petit village de Stadaconé, est maintenant devenu l'habitation de Québec. Champlain qui y est débarqué en 1608 a vécu dans la colonie; il a aidé et encouragé les habitants, et est devenu pour eux un père et un ami. En 1618, il retourne en France pour en revenir deux ans après, accompagné de sa jeune épouse, Hélène Boulé.

La population tout entière, composée de quatre-vingt personnes seulement, vient à sa rencontre, toute joyeuse. Parmi les habitants se trouvent alors les familles Hébert, Couillard, Martin, Pivert, Desportes, Huboust, Marsolet, qui comptent encore des descendants dans le pays.

Les Sauvages sont frappés de la beauté de Madame de Champlain. Ils témoignent leur joie au fondateur de Québec en les faisant asseoir sur des peaux de bête et en leur présentant le calumet de la paix.

Après quelques paroles amicales à l'adresse des Sauvages, Champlain s'adresse à ses compatriotes, aux premiers pionniers de la Nouvelle-France:

« Mes amis, vous me reconnaissez encore après une aussi longue absence. Je sais bien qu'elle n'a pas été longue, deux ans à peine, mais elle me semblait à moi, une éternité. Enfin je suis à vous, chez vous, chez moi, et pour toujours.

« Je vous ai fait lire ma commission de lieutenant-général. Le haut et puissant seigneur Henri II, duc de Montmorency, notre vice-roi, m'a renouvelé par ce témoignage éclatant la confiance qu'avaient placée en moi ses prédécesseurs, le Commandeur de Chastes, mon bienfaiteur, M. DeMonts, comme aussi M. le Comte de Soissons. L'honneur en est très grand, mais je vous avouerai qu'il existe pour moi une satisfaction supérieure à ce brevet d'estime, l'intime conviction de posséder également la vôtre.

« Cette commission du vice-roi me signifie l'ordre formel de retourner à Québec... M'y voici... de m'y établir définitivement, de m'y fortifier le mieux possible afin de mettre le pays à l'abri des invasions et des coups de main imprévus.

« Je suis à ce point assuré du succès que j'ai dit pour toujours adieu à Brouage,

au Saintonge, à la France ancienne. Je ne viens pas seulement commander ici pour un temps, mais pour y vivre comme vous et avec vous y mourir.

« Me voici, à Québec, non seulement pour y continuer la fondation d'une ville, l'établissement définitif et permanent d'une colonie, mais pour y asseoir aussi, à demeure, mon foyer domestique. En garantie de ma parole — dont personne, Dieu merci, ne douta jamais et dont personne encore ne me demanda gages — en garantie de ma parole, j'amène avec moi la personne qui m'est la plus chère en ce monde, Madame de Champlain, qui consent à partager, que dis-je ? qui me demande à venir partager vos labeurs, à vivre dans la solitude les plus belles années de sa jeunesse. Quel réconfort elle apporte à mon courage, à mes espérances en l'avenir ! Je n'avais jamais songé à une plus douce image du devoir et de la récompense mis en regard.

« Ah ! mes amis, si vous saviez comme je vous aime et combien les plus cruels sacrifices m'ont paru faciles, consentis pour vous.

« Cette France que je croyais avoir quittée pour toujours, je la retrouve ici, dans votre chère présence. J'ai rêvé d'une Nouvelle-France aussi belle, aussi grande que l'Ancienne. Aidez-moi à réaliser ce songe magnifique. Ce n'est pas un homme endormi qui vous parle, mais un esprit bien éveillé, une volonté bien résolue qui croit à l'avenir de Québec et du Canada français comme il croit en Dieu : de toute son âme et de toute sa conscience ! » (1)

Les habitants de Québec applaudissent et accompagnent Champlain et son épouse jusqu'à l'« Abitation », où le Père du Canada français devait rendre le dernier soupir quinze ans plus tard après avoir assuré à son œuvre la survivance et le succès.

REPONSES AUX QUESTIONS DE PEDAGOGIE

Posées par le Bureau central aux examens de juin 1908

BREVET PRIMAIRE INTERMEDIAIRE

SUJET

1. Définissez les deux méthodes *déductive* et *inductive*.
2. Faites, sur un sujet de votre choix, une courte leçon écrite d'après chacune de ces deux méthodes.
3. Décidez ensuite en faveur de l'une ou de l'autre de ces deux méthodes.

DÉVELOPPEMENT

1. La méthode *déductive* procède de la règle à l'exemple, du principe à ses conséquences, de la cause à l'effet.

La méthode *inductive* suit l'ordre inverse : elle procède de l'exemple à la règle, des conséquences aux principes, des effets aux causes.

A. Une courte leçon de grammaire d'après la méthode *déductive* :

(1) *Dialogues et Discours*, Ernest Myrand.

ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC LE NOM

I

Mes enfants, l'*Adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.*

Par exemple, nous disons: *Un petit garçon, une petite fille; des petits garçons, des petites filles. Il est petit, elle est petite; Ils sont petits, elles sont petites.*

II

Maintenant, "*quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms singuliers on le met au pluriel.*"

Ainsi il faut écrire: *Le petit garçon et la petite fille aimables; Le frère et la sœur dociles.*

On continuera dans le même ordre l'exposé des règles et des exemples qui les confirment. On questionnera ensuite, pour s'assurer que les explications ont été comprises; puis on donnera un devoir en rapport avec la leçon.

B. Une courte leçon de grammaire d'après la méthode inductive:

ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC LE NOM

Ecrire au tableau noir:

I

1. Un petit garçon.—Une petite fille.
2. Des petits garçons—Des petites filles.
3. Il est petit—Elle est petite.
4. Ils sont petits—Elles sont petites.

Faire remarquer aux élèves la différence de terminaison de l'adjectif *petit* dans chacun des cas 1 et 3, puis 2 et 4.

Faire trouver oralement d'autres exemples aux élèves. Puis les amener à formuler la règle générale: "*L'Adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.*"

Donner des petits devoirs d'application, puis s'assurer que la règle a été bien comprise.

II

Ecrire au tableau noir:

1. Le petit garçon et le petite fille aimableS.
 2. Le frère et la sœur docileS.
- Q. Qui est aimable?

R. Le petit garçon et la petite fille.

Q. De combien de personnes aimables parle-t-on dans la première phrase?

R. On parle de deux personnes aimables.

Q. A combien de noms l'adjectif *aimable* se rapporte-t-il dans la phrase?

R. A deux noms.

Q. Regardez au tableau. L'adjectif *aimable* est-il au singulier ou au pluriel?

R. Au pluriel.

Bien, vous voyez donc que chaque fois qu'un adjectif qualifie plusieurs noms au singulier, cet adjectif se met au pluriel.

Q. Samuel, comment met-on l'adjectif qui se rapporte à plusieurs noms singuliers?

R. "Quand un adjectif se rapporte à plusieurs noms singuliers on le met au pluriel."

Faire trouver de nouveaux exemples pour s'assurer que la règle générale ainsi *découverte* est bien comprise; faire apprendre cette règle par cœur, puis donner un devoir d'application en rapport avec elle.

3. C'est à la méthode inductive qu'il convient d'accorder la préférence. Voici pourquoi: c'est qu'elle est plus *naturelle*, plus *maternelle* que la déductive. En effet, le meilleur moyen de développer les facultés intellectuelles, ce n'est pas d'imposer à l'esprit des règles toutes faites qu'il accepte sans examen, et dont la mémoire essaie tant bien que mal de garder le souvenir. Il est beaucoup plus fructueux, toutes les fois que les circonstances le permettant, d'attirer l'attention sur les faits et d'amener l'esprit, par le jeu de toutes ses facultés, comparaison, jugement, généralisation, raisonnement, à déduire une loi que le langage exprimera avec netteté et concision.

Une telle méthode a l'avantage considérable de faire travailler l'intelligence, et puis elle procure à l'enfant, instinctivement curieux et désireux de connaître, l'incomparable plaisir d'avoir découvert (ou cru découvrir) ce que l'on voulait lui apprendre.

Mais comme la méthode inductive entraîne une certaine lenteur au début des études, il ne faut pas la suivre rigoureusement. De temps en temps, il est bon de suivre la marche déductive, sans cependant négliger de faire appel à l'observation ou à la réflexion de l'élève.

Toutefois, la méthode *inductive* prédominera dans le jeune âge, parce que, mieux que l'autre, elle éveillera toutes les facultés intellectuelles de l'enfant, et lui fera trouver l'étude aimable.



Comment on apprend une fable

- Vous ne savez pas votre fable
 — Oh ! maman, dit Arthur d'une voix désolée.
 — Vous faites plus de fautes aujourd'hui que vous n'en faisiez hier.
 — J'ai tâché d'apprendre.
 — Et vous n'avez pas appris.
 — Je n'ai pas pu.
 — Pourquoi ?

.....
 — Je ne peux pas, maman, je vous assure que je ne peux pas.
 Et Arthur se prit à pleurer.

-
 — Voulez-vous que nous essayions de l'apprendre ensemble ? dit Mme Milligan.
 — Oh ! oui, maman, ensemble.

Alors elle s'assit près de lui, et reprenant le livre, elle commença à lire doucement la fable, qui s'appelait : *Le Loup et le jeune mouton*, après elle, Arthur répétait les mots et les phrases.

Lorsqu'elle eut lu cette fable trois fois, elle donna le livre à Arthur, en lui disant d'apprendre maintenant tout seul, et elle rentra.

Aussitôt Arthur se mit à lire sa fable, et de ma place où j'étais resté, je le vis remuer les lèvres.

Il était évident qu'il travaillait et qu'il s'appliquait.

Mais cette application ne dura pas longtemps ; bientôt il leva les yeux de dessus son livre, et ses lèvres remuèrent moins vite, puis tout à coup elles s'arrêtèrent complètement.

Il ne lisait plus, et ne répétait plus.

Ses yeux, qui erraient ça et là, rencontrèrent les miens.

De la main je lui fis un signe pour l'engager à revenir à sa leçon.

Il me sourit doucement comme pour me dire qu'il me remerciait de mon avertissement, et ses yeux se fixèrent de nouveau sur son livre.

Mais bientôt ils se relevèrent et allèrent d'une rive à l'autre du canal.

Comme ils ne regardaient pas de mon côté, je me levai et ayant ainsi provoqué son attention, je lui montrai son livre.

Il le reprit d'un air confus.

Malheureusement, deux minutes après, un martin-pêcheur, rapide comme un flèche, traversa le canal laissant derrière lui un rayon bleu.

Arthur souleva la tête pour le suivre.

Puis quand la vision fut évanouie, il me regarda.

Alors m'adressant la parole :

— Je ne peux pas, dit-il, et cependant je voudrais bien.

Je m'approchai.

— Cette fable n'est pourtant pas bien difficile, lui dis-je.

— Oh ! si, bien difficile, au contraire.

— Elle m'a paru très facile ; et en écoutant votre maman il me semble que je l'ai retenue.

Il se mit à sourire d'un air de doute.

— Voulez-vous que je vous la dise?

— Pourquoi, puisque c'est impossible.

— Mais non, ce n'est pas impossible; voulez-vous que j'essaye? prenez le livre.

Il reprit le livre et je commençai à réciter; il n'eut à me reprendre que trois ou quatre fois.

— Comment, vous la savez, s'écria-t-il.

— Pas très bien, mais maintenant je crois que je la dirais sans faute.

— Comment avez-vous fait pour l'apprendre?

— J'ai écouté votre maman la lire, mais je l'ai écoutée avec attention, sans regarder ce qui se passait autour de nous.

Il rougit et détourna les yeux; puis après un court moment de honte:

— Je comprends comment vous avez écouté, dit-il, et je tâcherai d'écouter comme vous; mais comment avez-vous fait pour retenir tous ces mots qui se brouillent dans ma mémoire?

Comment j'avais fait? je ne savais trop, car je n'avais pas réfléchi à cela; cependant je tâchai de lui expliquer ce qu'il me demandait en m'en rendant compte moi-même.

— De quoi s'agit-il dans cette fable? dis-je. D'un mouton. Je commence donc à penser à des moutons. Ensuite je pense à ce qu'ils font: « Des moutons étaient en sûreté dans leur parc. » Je vois les moutons couchés et dormant dans leur parc puisqu'ils sont en sûreté, et les ayant vus je ne les oublie plus.

— Bon, dit-il, je les vois aussi: « Des moutons étaient en sûreté dans leur parc. » J'en vois des blancs et des noirs: je vois des brebis et des agneaux. Je vois même le parc; il est fait de claies.

— Alors vous ne l'oubliez plus?

— Oh! non.

— Ordinairement qui est-ce qui garde les moutons?

— Des chiens.

— Quand ils n'ont pas besoin de garder les moutons, parce que ceux-ci sont en sûreté, que font les chiens?

— Ils n'ont rien à faire.

— Alors ils peuvent dormir; nous dirons donc: « les chiens dormaient. »

— C'est cela, c'est bien facile.

— N'est-ce pas que c'est très facile? maintenant, pensons à autre chose. Avec les chiens, qui est-ce qui garde les moutons?

— Un berger.

— Si les moutons sont en sûreté, le berger n'a rien à faire, à quoi peut-il employer son temps?

— A jouer de la flûte.

— Le voyez-vous?

— Oui.

— Où est-il?

— A l'ombre d'un grand ormeau.

— Il est seul?

— Non, il est avec d'autres bergers voisins.

Alors, si vous voyez les moutons, le parc, les chiens et le berger, est-ce que vous ne pouvez pas répéter sans faute le commencement de votre fable?

— Il me semble.

— Essayez.

Arthur me regarda avec émotion et avec crainte; cependant, après quelques secondes d'hésitation il se décida.

— « Des moutons étaient en sûreté dans leur parc, les chiens dormaient, et le berger, à l'ombre d'un grand ormeau, jouait de la flûte avec d'autres bergers voisins. »

Alors frappant ses mains l'une contre l'autre :

— Mais je sais, s'écria-t-il, je n'ai pas fait de faute.

— Voulez-vous apprendre le reste de la fable de la même manière ?

— Oui, avec vous je suis sûr que je vais l'apprendre. Ah ! comme maman sera contente !

Et il se mit à apprendre le reste de la fable, comme il avait appris sa première phrase.

En moins d'un quart d'heure il la sut parfaitement et il était en train de la répéter sans faute lorsque sa mère survint derrière nous.

— Je la sais, s'écria Arthur, et c'est lui qui me l'a apprise.

Mme Milligan me regardait toute surprise, et elle allait sûrement m'interroger, quand Arthur se mit à répéter *Le loup et le jeune mouton*. Il le fit d'un air de triomphe et de joie, sans hésitation et sans faute.

Pendant ce temps, je regardais Mme Milligan; je vis son beau visage s'éclairer d'un sourire, puis il me sembla que ses yeux se mouillèrent; mais comme à ce moment elle se pencha sur son fils pour l'embrasser tendrement en l'entourant de ses deux bras, je ne sais pas si elle pleurait.

— Les mots, disait Arthur, c'est bête, ça ne signifie rien, mais les choses on les voit et Rémi m'a fait voir le berger avec sa flûte; quand je levais les yeux en apprenant je ne pensais plus à ce qui m'entourait; je voyais la flûte du berger et j'entendais l'air qu'il jouait. Voulez-vous que je vous chante l'air, maman ?

Et il chanta une chanson mélancolique.

Cette fois Mme Milligan pleurait pour tout de bon. Elle s'approcha de moi et, me prenant par la main, elle la serra si doucement que je me sentis tout ému :

— Vous êtes un bon garçon, me dit-elle.

(HECTOR MALOT, *Sans famille*)



ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LA NAISSANCE DE JÉSUS

Le 25 décembre, Jésus, le Fils bien-aimé de Dieu, maître du ciel et de la terre, Roi des Anges, voulant dans son immense amour sauver les hommes, naquit petit enfant à Bethléem, l'hiver, pendant la nuit, dans une étable servant de refuge aux voyageurs sans abri.

La sainte Vierge Marie, sa mère, l'enveloppa de langes et le coucha dans la crèche de l'étable, car il n'y avait pas de berceau. Avec une grande joie, Marie et Joseph l'adorent et le remercient. Les anges chantent avec allégresse et annoncent la paix à ceux qui veulent se convertir.

Qui n'aimera Jésus, petit Enfant dans la crèche !

LANGUE FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTEES

I

LE RENARD

Le renard est très *rusé* ; il est moins grand et moins fort que le loup, mais il détruit également beaucoup de petits animaux. Il se creuse un *terrier* dans le voisinage des fermes, et *guette* souvent la volaille. Sa peau est très recherchée.

EXPLICATIONS.—*Rusé* : qui emploie souvent la *ruse*, c'est-à-dire d'habiles moyens pour tromper.—*Terrier* : trou pratiqué dans la *terre*, où se réfugient certains animaux.—*Guetter* : chercher à apercevoir sans être vu.

EXERCICES.—Transcrire la dictée au pluriel.—Conjuguer *guetter* au mode indicatif.

II

LA PRIÈRE EN FAMILLE

Je ne connais rien de plus beau, de plus touchant que la prière en commun, où l'on voit le père, la mère, les enfants, les domestiques réunis à la fin de la journée, au pied du crucifix *héréditaire*, s'humiliant de leurs fautes devant leur Père céleste, le remerciant de ses bienfaits et lui demandant ses bénédictions pour l'avenir : ce spectacle est digne des anges.

M^{gr} GAUME.

EXERCICES.—Définir le mot *héréditaire*.—Conjuguer aux trois temps les verbes *instruire* et *détruire*.—Citer dix noms ou adjectifs prenant *x* au pluriel.—Copier, après définition : *saint, ceint*;—*port, pore*;—*forêt, foret*;—*côte, cotte*;—*cœur, chœur*.

Récitation

PAUVRES PETITS

La glace pend au bout des branches,
Et sur la plaine et sur les eaux
La neige étend ses nappes blanches.
Oh ! les pauvres petits oiseaux !

Les orphelins, dans les mansardes,
Vont se coucher tout grelottants :
Ils n'ont ni pain, ni feu, ni hardes,
Oh ! les pauvres petits enfants !

ACHILLE PAYSANT.

QUESTIONS.—Qu'est-ce qu'une *plaine*?—les *nappes blanches* de la neige? Qu'est-ce qu'un *orphelin*?—une *mansarde*?—Que veut dire *grelottants, hardes*?—En quelle saison les petits oiseaux sont-ils à plaindre?—Pourquoi?—Pourquoi les orphelins sont-ils comparés aux petits oiseaux?—Que faut-il faire en faveur des orphelins?

Rédaction

PREMIÈRE LETTRE

Petit enfant à des grands-parents

Mes bien-aimés grands-parents,

Vous n'aurez point besoin de lunettes, pour jouir de ma première lettre. Je vous aime : grand, comme ma grosse écriture : Bonne année.

Je prie le bon Dieu de vous garder de toute maladie et de vous conserver longtemps, longtemps à mon amour !

Votre petit-enfant qui vous chérit.

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

LA NEIGE

J'aime la neige; cette blanche vue a quelque chose de céleste. La boue, la terre nue me déplaisent, m'attristent; aujourd'hui, je n'aperçois que la trace des chemins et les pieds des petits oiseaux. Tout légèrement qu'ils se posent, ils laissent leurs petites traces, qui font mille figures sur la neige. C'est joli à voir, ces petites pattes rouges comme des crayons de corail qui les dessinent. L'hiver a donc aussi ses jolies choses, ses agréments. On en trouve partout quand on sait y voir.

E. DE GUÉRIN.

EXPLICATIONS.—*Vue*: tableau.—*Céleste*: digne du ciel.—*M'attristent*: me rendent triste.—*Trace*: empreinte que laisse sur le sol l'homme ou l'animal qui passe.—*Crayons*: petites baguettes de bois renfermant de la mine de plomb ou autre, pour écrire; ici on veut dire que les pattes ressemblent à des crayons.—*Corail*: matière calcaire rouge formée par les polypes au fond de la mer.—*Agréments*: ce qui donne du plaisir, qui fait éprouver du contentement.

EXERCICES.—Justifier l'orthographe de: *cette blanche vue, déplaisent, aperçois, petits, oiseaux, ils se posent, traces, ses jolies.*

—Trouver des mots de la même famille: *Boue (boueux)*.—*Déplaire* (plaisir, déplaisir, plaisant, déplaisant, plaire, complaisant).—*Attrister* (triste, tristesse, tristement).—*Figure* (figurer, figurine).—*Dessiner* (dessin, dessinateur).

—Trouver des homonymes de: *Boue*, terre délayée avec beaucoup d'eau;—*bout*, extrémité d'une chose, fin;—*bous, bout*, du verbe *bouillir*.—*Posent, pose, poses*, du verbe *poser*;—*pause*, suspension, temps de silence.

Analyse logique: *ils laissent leurs petites traces qui font mille figures sur la neige.*

Deux propositions:

a) Principale: *ils* (suj.) *laissent* (v. attr., complété par *leurs petites traces*);

b) Complétive déterminative du mot *traces*: *qui* (suj.) *font* (v. attr., compl. *mille figures sur la neige*).

II

AMOUR DU CANADIEN POUR SON BEAU GRAND FLEUVE

Voyez-vous, là-bas, sur le versant de ce coteau, cette jolie maison qui se dessine, blanche et propre, avec sa grange couverte de chaume, sur la verdure tendre et chatoyante de cette belle érablière? c'est une maison canadienne.

Du haut de son piédestal de gazon, elle sourit au grand fleuve dont la vague, où frémit sa tremblante image, vient expirer à ses pieds. Car l'heureux propriétaire de cette demeure aime son beau grand fleuve et il a soin de s'établir sur ses bords. Si quelquefois la triste nécessité l'oblige à s'en éloigner, il s'en ennue et il a toujours hâte d'y revenir; car c'est pour lui un besoin d'écouter sa grande voix, de contempler ses îles boisées et ses rives lointaines, de caresser de son regard ses eaux tantôt calmes et unies, tantôt terribles et écumantes.

L'abbé H. R. CASGRAIN.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Voyez-vous*: mettez au singulier: *vois-tu*.—*versant*: un mot équivalent: *penchant*. On dit *versant* pour une pente de terrain qui *verse* les eaux dans le même sens.—*qui se dessine*: qu'est-ce que cela veut dire? *dont l'image apparaît*.—*chaume*: paille. On ne couvre plus en *chaume* mais en bardeau.—*châtoyante*: qui attire agréablement la vue par de doux reflets de lumière.—*canadienne*: pourquoi pas de majuscule? c'est ici un adjectif.—*piédestal*: base, support d'une statue. Ce mot est employé ici par extension.—*sourit*: faire conjuguer quelques temps simples.—*dont*: la fonction de ce mot: compl. déterm. de *vague*.—*son beau grand fleuve*: remplacez *fleuve* par *rivière* ou *baie*, et faites accorder les adjectifs.—*voix*: les homonymes: *voie*, chemin; *vois*, *voit*, *voient*, verbe.—*boisés*: couvertes de bois, de forêts. Ce mot pourrait aussi signifier recouvert de bois, planches et moulures.

—Relever en deux colonnes tous les adjectifs *possessifs* et les adjectifs *démonstratifs*.

Récitation

LE SOIR

Voici le soir, enfants, n'avez-vous rien à dire
 Au Dieu qui vous donna vos mères et vos sœurs?
 Il écoute, il est bon et vers lui vous attire;
 Pour lui votre prière est le parfum des fleurs.

Tous, qui que vous soyez, enfants de pauvres femmes,
 Enfants de laboureurs, de riches ou d'heureux,
 Priez, Dieu vous bénit, et lui qui voit vos âmes
 Vous trouve tous pareils comme les lis entre eux.

Priez tous, car Dieu vient à tous ceux qui l'appellent,
 Innocents ou pécheurs, vers lui le front courbé;
 C'est lui qui tend la main quand un homme est tombé,
 Et c'est lui qui soutient les enfants qui chancellent.

Priez: pour lui porter vos prières, vos vœux,
 Vos anges gardiens sont prêts, battent des ailes;
 Et, pour vous exaucer, cœurs simples et fidèles,
 Jésus, qui fut enfant, vous écoute des cieus.

Mme A. SÉGALAS.

Rédaction

VŒUX DE NOUVEL AN À UN GRAND-PÈRE

CANEVAS.—Ce que Louise a entendu dire chez sa tante.—Son bon-papa est un aimable vieillard, ami des enfants et heureux de leur bonheur, sans retour égoïste.—Elle lui souhaite donc une bonne année sans craindre de l'attrister.

Mon grand-père chéri,

Quelqu'un disait, un de ces jours, chez tante, que les grands-parents sont parfois un peu tristes la veille du Jour de l'An, parce qu'ils trouvent que le temps va trop vite. Je ne sais, mon cher grand-papa, si vous pensez comme ces vieilles gens, qui semblent avoir « inventé la mélancolie, » comme dit Gustave, et dont le front sévère arrête le sourire sur les lèvres des enfants. Vous êtes un aimable grand-père, vous. Un bon-papa qui rit en racontant des histoires, c'est ce qu'il y a de plus charmant au monde!...

Aussi, je sens bien que ce sera, pour vous, une fête, quand nous viendrons, demain, vous montrer nos belles étrennes, et vous demander les vôtres, toujours si soigneusement ficelées..

Je vous souhaite donc une bonne année, mon grand-papa chéri, sans craindre de mettre autre chose que des sourires dans vos yeux.

Restez toujours auprès de nous, pour nous aimer, pour nous conseiller et pour nous bénir.

Je vous demande, ce soir, cette paternelle bénédiction, que vous nous donnez toujours au commencement de l'année.

Votre petite fille qui vous chérit,

LOUISE.

Dictées supplémentaires

I

ADORATION DES MAGES

L'étoile miraculeuse qui avait guidé les rois Mages depuis l'Orient jusqu'à Bethlém, s'arrête au-dessus de la demeure où était le céleste Roi Jésus, fait Enfant pour nous sauver. Les rois entrent et se prosternent devant le divin Enfant que Marie leur présente. O très doux Roi Jésus, soutenu par les mains de Marie et appuyé sur ses genoux, quel beau et saint trône vous avez pour recevoir les Mages! Salomon dans toute sa gloire n'eut jamais un trône aussi magnifique que ce trône vivant qui est la sainte Vierge! Que notre cœur soit aussi le trône de Jésus.

Les Mages offrirent à ce divin Roi des présents: de l'or, de l'encens et de la myrrhe; et, avertis par un ange de ne pas repasser chez Hérode, ils retournèrent en leur pays par un autre chemin.

II

LA RELIGION, SAUVEGARDE DE NOTRE RACE

La religion a déterminé les événements qui ont donné naissance à notre race, elle a été notre force aux jours difficiles de notre histoire, elle a été partout et toujours l'infatigable champion de notre nationalité. J'en appelle au témoignage non susp et d'un écrivain protestant, français d'origine, qui, après avoir visité deux fois notre pays, a écrit sur celui-ci un ouvrage fort remarqué. « Si notre langue, dit-il, est encore parlée dans une vaste partie de l'Amérique du Nord, s'il y a encore ce

qu'on appelle des Canadiens français, c'est à la religion qu'on le doit. » Et il ajoutait : « Comme hier, comme il y a cent ans, le maintien du catholicisme semble être la principale condition de la persistance de notre race et de notre langue au Dominion. »

MGR L.-N. BÉGIN.

(Lettre pastorale, 17 mai 1908).

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

I

LE FONDATEUR DE QUÉBEC

Quand, aux heures de solitude, dans le silence et le recueillement de l'âme, nous remontons *vers* le passé, et que, *saisis* d'une religieuse émotion, nous pénétrons dans le temple de notre histoire, parmi tous ces *héros*, dont les robustes épaules soutiennent les colonnes de l'édifice, *nul* mieux que Champlain, ne porte sur un visage plus serein de plus majestueuses pensées. Type et modèle de tous ces *héros* qu'un même honneur assemble, il occupe le rang suprême près de l'autel de la patrie. Nul, en effet, parmi ces rois de notre histoire, ne *réunit plus* d'éminentes qualités, ne déploya un caractère *plus* énergiquement trempé, ne fit éclater *plus* d'intrépidité et de persévérance. Car c'était l'œuvre de Dieu que le *gentilhomme* saintongeois avait *eu* la conviction d'accomplir lorsque, la croix sur le cœur et le regard au ciel, il descendit les degrés du château de ses pères pour s'enfoncer dans les solitudes américaines. En portant pendant plus de *trente-cinq* ans le fardeau de notre avenir, l'âme déchirée par les soucis, les fatigues et les obstacles sans nombre, il *sut* toujours rafraîchir son front brûlant et baigné de sueurs, aux sources pures et limpides de la foi. Aussi lorsqu'à son lit de mort il *promena* un dernier regard d'adieu sur le cercle de vaillants hommes qu'il avait *formés*, qu'il *appelait* ses enfants, et qui le regardaient comme leur père, dut-il avoir foi dans l'avenir de son œuvre. Car il leur léguait le *plus sûr gage* d'immortalité : la sève vigoureuse de mœurs austères, la pratique de toutes les vertus chrétiennes qu'il leur avait constamment *enseignée* de *parole* et d'*exemple*.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*vers*: les homonymes : *ver*, animal; *verre*, substance vitrée; *vert*, couleur.—*saisis*: justifiez le pluriel; se rapporte à *nous* sujet de la phrase.—*héros*: ne pas confondre avec *héraut*.—*nul*: exprimez autrement: *aucun*, *pas un*.—*réunit*: quel temps? passé défini (qui ressemble au présent à la 3^{ème} pers. du sing.)—*plus*: quel sens? un plus grand nombre (idée de pluriel).—*plus*: indique l'intensité (idée de singulier).—*gentilhomme*: quel est le pluriel? *gentilshommes*.—*eu*: quel est le compl. direct? *conviction*; *que* est complément direct de *accomplir*.—*trente-cinq*: emploi du trait d'union dans les adjectifs numéraux.—*sut*: faire conjuguer ce verbe: infin. prés., part. prés., ind. prés., imparf., passé défini, futur simple, cond. prés., subj. prés., imparfait, un temps composé.—*promena*: emploi de l'accent grave sur *me* dans

certaines formes.—*formés*: pourquoi un *s* final? s'accorde avec le compl. dir. *qu'* (que) dont l'antécédent est *hommes* masc. pluriel.—*appelait*: emploi des deux *ll*.—*le plus sûr* *gagé*: exprimez autrement: le *gagé* le plus certain. Homonymes de *sûr*: sur, aigre; féminin *sûre*; *sur* préposition, contraire de *sous*.—*enseignée*: le compl. dir. *qu'* (que). L'antécédent de *que*: *pratique* et non *vertus* comme on pourrait le croire sans prendre garde. Cela explique le féminin singulier du participe *enseignée*.—*parole, exemple*: on pourrait mettre aussi bien le pluriel.

Relever tous les *adverbes* en indiquant leur fonction.—toutes les *prépositions* en indiquant les compléments rattachés aux mots complétés.—les *conjonctions* en indiquant les *mots* ou *membres de phrases* unis par ces conjonctions.

ANALYSE

Type et modèle de tous ces héros qu'un même honneur assemble, Champlain occupe le rang suprême près de l'autel de la patrie.

Deux propositions:

PRINCIPALE.—*Champlain, type et modèle de tous ces héros, occupe le rang suprême près de l'autel de la patrie.*

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de *héros*—*qu'un même honneur assemble.*

REMARQUES.—Les deux mots *type* et *modèle* sont des *compléments attributifs* (ou si l'on veut des attributs) de *Champlain*; ils ont comme *complément déterminatif* le mot *héros*; la préposition *de* marque le rapport entre *héros* et *type* et *modèle*.

Qu' (que) a pour antécédent *héros*; il est *complément direct* de *assemble*. En même temps ce pronom joue le rôle de *conjonction* (comme tous les pronoms *conjonctifs* ou *relatifs*) il rattache la *complétive* au mot *héros* qu'elle complète.

Ainsi comprise, la phrase n'offre plus de difficulté pour l'analyse grammaticale.

II

ADJECTIFS NUMÉRAUX

(*L'horloge des oiseaux*)

Après le rossignol, qui chante presque toute la nuit, c'est le pinson, *le plus matinal des oiseaux*, qui donne le signal. Son chant, *devançant l'aurore*, se fait entendre de une heure et demie à deux heures du matin. Après lui, de deux heures à deux heures et demie, la fauvette à tête noire s'éveille *et module son chant*, qui rivaliserait avec celui du rossignol s'il n'était pas si court. De deux heures et demie à trois heures, la caille chante sa *brève modulation*. De trois heures à trois heures et demie, la fauvette à ventre rouge lance sous le feuillage ses *trilles* mélodieux. De trois heures et demie à quatre heures, le merle noir donne ses notes; c'est l'oiseau moqueur de notre pays, apprenant aisément les airs qu'on joue devant lui, imitant même la voie humaine. De quatre heures à quatre heures et demie, le pouillot se fait entendre; de quatre heures et demie à cinq heures, la mésange à tête noire *fait grincer son chant agaçant*. Enfin de cinq heures à cinq heures et demie se met à *pépier* le moineau, réveillant dans nos villes le *citadin*, qui regarde cette heure-là comme le grand matin.

F. HÉMENT.

PRINCIPALES IDÉES.—*Sens des mots et des phrases*.—Dans quel ordre les oiseaux s'éveillent-ils? (Rossignol, pinson, fauvette à tête noire, caille, fauvette à ventre rouge, merle, pouillot, mésange à tête noire, moineau.) *Le plus matinal des oiseaux*: Celui qui s'éveille d'habitude le premier, le matin. *Devançant l'aurore*: Avant l'aurore, la précédant.—*Moduler un chant*, c'est chanter avec des inflexions différentes et non pas avec monotonie sans expression.—*Trille*: Note qui se donne en battant du gosier, en

produisant une sorte de tremblement. Le mot *trille* (masculin) imite pour ainsi dire cet effet: *trrrrr*.—*Fait grincer son chant agaçant*: Un chant est agaçant lorsque la voix grince, c'est-à-dire a des sons criards, aigus, sans aucune douceur.—*Pépiér*: C'est le petit bruit que font les oiseaux sans chanter, et spécialement les poussins, le moineau.—*Citadin*: Celui qui habite la ville, la cité. Ce nom n'a pas de féminin, car il ne s'applique qu'aux hommes.

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE.—Qu'expriment les adjectifs numériques?—Combien y en a-t-il de sortes?—Comment les distingue-t-on?—Dans quel cas place-t-on un trait d'union entre chacune des parties d'un adjectif numéral?—Quels sont les adjectifs numériques auxquels cette règle n'est pas applicable? (Vingt et un, trente et un..., etc., soixante et onze).—Dans quel cas *vingt* et *cent* prennent-ils la marque du pluriel?—Dans quel cas écrit-on *mil* et non pas *mille*?—Le mot *mille* n'a-t-il pas une autre signification?—(Parfois il désigne une mesure itinéraire).—*Demi*: Ne prend pas la marque du pluriel. Mais s'écrit au féminin singulier quand il suit un nom féminin.—Peut-on former un adjectif *ordinal* avec un adjectif *cardinal*? (En ajoutant à l'adjectif cardinal la terminaison *ième*).—N'y a-t-il pas deux adjectifs qui font exception à cette règle? (*Premier* et *second*).—*Fauvette*: Sens de la terminaison *ette*? (Suffixe de diminution. Ex.: pauvrete, maisonnette, fillette, etc.).—*Agaçant*: s'écrit avec ç comme le participe présent des verbes en *cer*: commencer, glacer, commercer, grimacer, menacer, percer, remplacer, grincer, etc.

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE.—Après le rossignol, qui chante toute la nuit, on entend le pinson. Combien de propositions?—La première? (Après le rossignol, on entend le pinson.)—La seconde? (Qui chante toute la nuit.)—Sujet.—Verbe.—Attribut de chacune.—Analyse grammaticale de tous les mots de cette phrase.

Récitation

LA CRÈCHE

Chœur d'anges invisibles

Portant des lis avec des palmes
Cueillis au céleste jardin,
Nous saluons, brillants et calmes,
Jésus au sublime destin.

Bercé par la chanson des anges,
L'enfantelet dort dans ses langes,
Sur la paille au fond d'humbles granges,
Noël!

Et nos ailes aux larges plumes,
Aussi blanches que les écumes,
Frissonnent au loin dans les brumes
Du ciel.

CHARLES GRANDMOUGIN.

(*L'Enfant Jésus.*)

Composition

Sujet

PAUVRE PETIT

1. Un enfant a perdu une petite sœur dans l'année.
2. Il sait que le petit Jésus donne souvent dans la nuit de Noël ce qu'on lui demande.
3. Jean réclame sa petite sœur.
4. La tristesse devant le berceau vide. Paroles de sa maman.

Développement

Jean est bien triste; il avait une jolie petite sœur blanche et rose dont il était tout fier; elle commençait à le connaître, à lui faire de jolies risettes, puis un beau jour, l'enfant est tombée malade et le pauvre Jean a appris de la maman en pleurs que le petit ange était retourné au ciel.

Donc petit Jean est triste et, cependant, aujourd'hui, une lueur de joie illumine son visage: c'est que Noël approche, et il sait que les enfants sages peuvent attendre une récompense du petit Jésus. Il sait bien ce qu'il a demandé: que Jésus lui redonne sa petite sœur: aussi comme il va être sage, pour mériter cette récompense. En effet, Jean est si parfait que la maman craint qu'il ne soit souffrant. Enfin le jour tant désiré arrive: Jean a demandé à sa maman la permission d'étendre un beau petit tapis bleu, près de la cheminée. Il ne doute pas que, sur ce tapis, sa mignonne sœur ne soit posée. Comme la nuit est longue à venir! Dormira-t-il? Il pense que non, cependant il s'endort sous l'aile de son ange gardien.

Au matin, quelle presse! Comme il se hâte de courir à la cheminée, mais, hélas! la chère petite n'y est pas, et Jean, désolé, pleure au milieu des joujoux qui l'entourent. « Tu n'es pas content, mon chéri? dit la maman surprise; qu'as-tu? ne désirais-tu pas ce cheval mécanique, cet album? » Et Jean baissant la tête: « J'espérais que le petit Jésus me rendrait Germaine... »

La pauvre maman prend l'enfant en pleurant. Elle le presse sur son cœur, l'embrasse et doucement lui dit: « Le bon Dieu ne nous rend pas les anges qu'Il a repris dans son paradis parce qu'ils y sont trop heureux; mais nous la retrouverons un jour si tu es aussi sage que tu l'as été ces temps-ci et, peut-être que le petit Jésus t'enverra une autre petite sœur pour te consoler. »

Il faut croire que Jean fut bien sage, car un an après, il avait enfin une autre petite sœur si semblable à la première qu'il lui semblait voir, dans la petite Renée, la Germaine tant regrettée.

Dictées supplémentaires

I

LE SERPENT

Les mouvements du serpent *diffèrent* de ceux de tous les autres animaux: on ne *saurait* dire où *git* le principe de ses déplacements: car il n'a ni nageoires, ni pieds, ni ailes; et cependant il *fuit* comme une ombre, il *s'évanouit* magiquement, il *reparaît*, *disparaît* encore, semblable à une petite fumée d'azur, ou aux éclairs d'un glaive dans les ténèbres. Tantôt il *se forme* en cercle, et *darde* une langue de feu; tantôt, debout

sur l'extrémité de sa queue, il *marche* dans une attitude perpendiculaire, comme par enchantement. Il *se jette* en orbe, *monte* et *s'abaisse* en spirale, *roule* ses anneaux comme une onde, *circule* sur les branches des arbres, *glisse* sous l'herbe des prairies ou sur la surface des eaux. Le labyrinthe *avait* moins de sinuosités que les méandres tracés par ce reptile. Ses couleurs *sont* aussi peu déterminées que sa marche; elles *changent* à tous les aspects de la lumière; et, comme ses mouvements, elles *ont* le faux brillant et les variétés trompeuses de la séduction.

Plus étonnant encore dans le reste de ses mœurs, le serpent *sait*, ainsi qu'un homme souillé de meurtres, *jeter* à l'écart sa robe tachée de sang, dans la crainte d'être reconnu. Par une étrange faculté, il *peut faire entrer* dans son sein les petits monstres qui en sont *sortis*. Il sommeille des mois entiers, *fréquente* les tombeaux, *habite* les lieux inconnus, *compose* des poisons qui *glacent*, *brûlent* ou *tachent* le corps de sa victime des couleurs dont il *est* lui-même *marqué*. Là il *lève* deux têtes menaçantes, ici il *fait entendre* une sonnette, il *siffle* comme un aigle de montagne, *mugit* comme un taureau.

CHATEAUBRIAND.

II

DÉVOUEMENT AU PAPE

L'une des notes caractéristique du véritable esprit catholique, c'est la dévotion au Pape. Plus que tout autre, en effet, le Pontife romain est élevé en dignité, dans l'Eglise de Dieu. Il est sur la terre le représentant visible de Jésus-Christ et la colonne de son Eglise. C'est à lui, dans la personne de saint Pierre, le chef des apôtres, que le divin Maître a commandé de paître et les agneaux et les brebis, et les fidèles et les pasteurs. C'est sur lui qu'il a bâti son Eglise en déclarant que les conseils de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. C'est pourquoi, exerçant le souverain magistère, il a droit à l'obéissance, au respect et à l'affection de tous les fidèles du monde catholique, et tout spécialement à la dévotion, nous voulons dire au dévouement, des âmes d'élite qui se consacrent à la vie religieuse.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.
(*Vie de Mère Caron*)

III

L'ÉCONOMIE

Quelque profession qu'on choisisse: le commerce, l'industrie, l'agriculture, les fonctions publiques ou les nombreuses carrières qui peuvent être parcourues honorablement, il n'y a aucun moyen de s'enrichir sans le secours de l'économie. Rien de plus commun que les maisons qui se ruinent malgré des bénéfices considérables, en même temps que d'autres prospèrent avec des ressources médiocres. Si l'on cherche l'origine des principales fortunes contemporaines, on reconnaîtra que la plupart ont eu leur source dans les lentes accumulations de l'épargne, plutôt que dans le succès de brillantes accumulations. On voit à chaque instant échouer des projets bien conçus, tomber des établissements en vogue, faute d'ordre et de calcul dans les dépenses tandis que les mêmes entreprises auraient réussi entre des mains plus économes et avec moins de frais d'exploitation.

Entre les divers moyens de s'enrichir, l'économie a cet avantage qu'elle n'exige ni talents supérieurs ni conceptions profondes secondées par des chances favorables. Elle n'a pas besoin du coup d'œil rapide, ni des soudaines inspirations qui distinguent l'esprit d'entreprise. Elle s'accommode à la capacité la plus étroite, en même temps que les sublimes génies ne peuvent la dédaigner impunément.

ENSEIGNEMENT SPECIAL

Enseignement anti-alcoolique

DICTÉE

L'ALCOOL ET L'OUVRIER

Si l'on trouve dans les ateliers tant d'ouvriers dont la main tremble, dont la vue est trouble, dont le bras succombe sous le poids du marteau, quelle en est la cause?

Est-ce le feu de la forge et le fer incessamment frappé sur l'enclume? Non! Le travail fortifie. C'est la débauche qui tue, c'est elle qui fait les invalides, qui peuple les rues de mendiants et les hôpitaux d'incurables.

Et si l'on se glissait dans les mansardes des quartiers pauvres, pourquoi ce poêle éteint, ce lit sans matelas et sans couvertures, cette armoire vide, ces enfants, mourant moitié de phthisie, moitié de faim?

Y a-t-il eu crise industrielle? Les ateliers refusent-ils de l'ouvrage? Le père ne sait-il que faire de sa volonté et de ses bras?

Non, non, sa femme et ses enfants vivraient s'il le voulait; c'est lui qui leur vole leur lit et leurs vêtements, lui qui les condamne au froid et à la faim, à la mort, lui, le lâche, qui a mangé sa subsistance au cabaret.

JULES SIMON.

PROBLEMES ANTI-ALCOOLIQUES

1. Un père de famille dépense \$0.80 par semaine pour de la boisson. Avec l'argent ainsi dépensé pour quelle somme pourrait-il assurer sa vie, le taux de l'assurance pour un homme de son âge étant de \$0.30 par \$100 par mois?

Solution:—\$0.80 \times 52 = \$41.60.

\$0.30 \times 12 = \$3.60, prime annuelle pour une somme de \$100.

\$41.60 \div \$3.60 = \$1155.56. Il pourrait s'assurer pour \$1155.56.

2. Un ouvrier des plus habiles, doué d'une forte constitution et qui n'avait connu que très rarement le chômage — de son propre aveu, il pouvait compter en moyenne 200 jours de travail à bon salaire pendant 40 ans — constatait, sur la fin de sa carrière qu'il n'était pas plus riche qu'à ses débuts. Je lui demandai s'il avait fait usage de boissons alcooliques pendant ce laps de temps.

— Oui, me répondit-il mais très modérément, jamais un seul abus.

— Combien de verres par jour en moyenne?

Oh! pas plus de 5 ou 6.

Quelle somme représente 5 verres par jour à \$0.05 pendant 40 ans sans compter les intérêts.

$$\$0.05 \times 5 \times 365 \times 40 = \$3650.$$

Dans les 40 ans il y a 10 ans de 366 jours, ce qui fait 10 jours de plus.

$$\$0.05 \times 5 \times 10 = \$2.50.$$

$$3650 + \$2.50 = \$3652.50. \quad \text{Rép.}$$

Enseignement agricole

DICTÉE

CONSEILS À L'AGRICULTEUR

I. *Texte*

Il est nécessaire que le cultivateur entretienne soigneusement ses instruments aratoires s'il veut les conserver longtemps en bon état.

Le dernier sillon creusé, qu'il renverse sa charrue et enlève avec précaution la terre qui s'y est attachée! Qu'il ne la laisse pas enfouie dans le sol! Les pluies en rouilleraient le fer et en endommageraient le bois.

A midi, le soir, avant qu'il retourne à la ferme, qu'il ait soin de la herse dont il s'est servi! Qu'il la soulève de terre, en nettoie les dents et la dépose légèrement sur le sol afin que l'humidité ne la transperce et n'en hâte ainsi la pourriture.

Et lorsqu'il a terminé ses différents travaux, qu'il conduise aussitôt à la ferme ses instruments aratoires! Nous verrions avec plaisir qu'il les range sans retard dans le hangar où ils seraient à l'abri du soleil et des intempéries de l'air.

Chaque année qu'il donne à ses outils une couche de peinture qui les conserve! Qu'il en ait, sous ce rapport, autant de soins que des portes et fenêtres de son habitation et que son hangar ressemble à la cuisine où la vaisselle brille sous la main soigneuse de la fermière diligente!

S'il comprenait qu'en agissant ainsi, il réalise une importante économie, pensez-vous qu'il manque jamais de donner à ses instruments aratoires des soins minutieux? Qu'il ne l'oublie point! Pour s'enrichir, il faut savoir conserver.

II. *Explications*

1° *Au point de vue du fond.*—Recherches des idées principales. Le plan de cette dictée est facile à saisir:

1° *Une synthèse générale.*

2° *Des cas particuliers:* a) soins à la charrue aux champs; b) à la herse; c) remise des instruments dans le hangar; d) renouvellement de la peinture.

3° *Une nouvelle synthèse* plus précise en ce qu'elle contient la raison générale des soins recommandés.

2° *Au point de vue grammatical.*—Étude de l'emploi des temps et spécialement de l'emploi du mode et des temps du subjonctif.

PROBLEMES AGRICOLES

Le sainfoin vert contient 3% de matière azotée, 7.9 % de matières hydrocarbonées et 0.5 % de matières grasses. Une vache du poids de 770 livres, nourrie au sainfoin vert, exigerait une ration de $4\frac{1}{2}$ livres de sainfoin sec pour 100 livres de son poids. Si le sainfoin en séchant, perd les 75% de son poids, on demande: 1° la quantité de sainfoin vert qu'il faudra donner chaque jour à cette vache; 2° quelle sera la valeur de l'aliment, si la matière azotée vaut \$0.04 et la matière grasse \$0.05 la livre, — on ne tiendra pas compte des matières non azotées; 3° la relation nutritive du sainfoin vert.

Solution:—La ration journalière de la vache sera de $770 \times 0.045 = 34.65$ livres de sainfoin sec.

Le sainfoin en séchant perd 75% de son poids, il ne reste donc que 25%. 25 livres de sainfoin sec équivalent à 100 livres de sainfoin vert et 34.65 livres équivalent à $34.65 \div 0.25 = 138.6$ livres de sainfoin vert.

$138.6 \times .03 \times .04 = \0.16632 ou \$0.17, valeur de la matière azotée.

$138.6 \times .005 \times .05 = \0.03465 ou \$0.03, valeur de la matière grasse.

“La relation nutritive ou le rapport nutritif d'un aliment, est le rapport du poids des matières azotées digestibles contenues dans cet aliment à la somme des poids des matières grasses et des matières hydrocarbonées ou non azotées, également digestibles.”

La relation nutritive est le rapport de 3 à la somme de 7.9 et 0.5, c'est-à-dire le rapport de 3 à 8.4 ou le rapport de 30 à 84 = $\frac{30}{84} = \frac{5}{14}$.

2. Pour empêcher le blé trop vigoureux de verser, on le recouvre de 100 livres de superphosphate de chaux à l'arpent. Quelle dépense occasionnera cette opération sur une terre de 60 arpents en blé, sachant que le superphosphate dosant $\frac{14}{15}$ % se vend \$1.12 les 100 livres.

Solution:— $(\$1.12 \times 60 \times 100) \div 100 = \67.20 . *Rép.*

MATHEMATIQUES

ARITHMETIQUE ET CALCUL MENTAL

1. Combien font $\$68 \times 90$? \$6120.
2. Combien font $\$36 \times 80$? \$2880.
3. Combien font $\$64 \times 70$? \$4480.
4. Combien font $\$37 \times 50$? \$1850.
5. Combien font 30 cahiers $\times 32$? 960 cahiers.—60 cahiers $\times 56$? 3360.—50 cahiers $\times 28$? 1400 cahiers.—70 cahiers $\times 17$? 1190 cahiers.
6. Combien font 50 gallons $\times 19$? 950 gallons.—80 gallons $\times 15$? 1200 gallons.—70 gallons $\times 46$? 3220 gallons.—80 gallons $\times 68$? 5440 gallons.

7. Combien font 60 plumes $\times 19$? 1140 plumes. 70 plumes $\times 72$? 5040.—30 plumes $\times 45$? 1350 plumes — 40 plumes $\times 84$? 3360 plumes.

8. Combien font 82 pommes $\times 40$? 3280 pommes.—30 pommes $\times 78$? 2340 pommes.—25 pommes $\times 50$? 1250 pommes?—60 pommes $\times 94$? 5640.

9. Combien font 90 $\times 70$? 6300.—80 $\times 30$? 2400.—40 $\times 70$? 2800.—30 $\times 90$? 2700.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Un homme achète un terrain, une maison et un moulin pour \$9073. Le terrain coûte \$1748 et le moulin coûte \$2625 de plus que la maison. Trouvez le prix de la maison et du moulin.

Solution:—\$9073 — \$1748 = \$7325, le coût de la maison et du moulin.

\$7325 — \$2625 = \$4700, la somme qui aurait suffi pour payer le moulin et la maison, au cas, où les deux immeubles n'auraient coûté, chacun, que le prix de la maison.

\$4700 \div 2 = \$2350, le prix de la maison.

\$2350 + \$2625 = \$4975, le prix du moulin.

2. Un ouvrier reçoit \$2.10 par journée de travail et il dépense, en moyenne, \$0.83 tous les jours. Au bout de l'année il a un bénéfice de \$324.95. Combien a-t-il travaillé de jours?

Solution:—\$0.83 \times 365 = \$302.95, ce qu'il a dépensé dans une année.

\$324.95 + \$302.95 = \$627.90, ce qu'il a gagné dans une année.

\$627.90 \div \$2.10 = 299 jours de travail.

3. Un entrepreneur a employé 120 ouvriers à \$1.85 par jour pendant 96 jours; il a payé \$39 pour la nourriture de chacun. On demande ce qui revient en outre à chaque ouvrier et la somme totale payée par l'entrepreneur.

Solution:—\$1.85 \times 96 = \$177.60, le salaire total d'un ouvrier pendant 96 jours.

\$177.60 — \$39 = \$138.60, ce qui revient à chaque ouvrier.

\$177.60 \times 120 = \$21312.00, la somme totale payée par l'entrepreneur.

4. Un marchand a 1422 verges de toile qui lui ont coûté \$507.60. Il en vend d'abord 612 verges à \$0.31 la verge. Combien doit-il vendre la verge de ce qui lui reste pour n'avoir ni perte ni bénéfice?

Solution:—\$0.31 \times 612 = \$189.72, ce que rapporte la vente de 612 verges.

1422 — 612 = 810, le nombre de verges qui restent au marchand.

\$507.60 — \$189.72 = \$317.88, ce qu'il faut vendre, les 810 verges qui restent pour ne gagner ni ne perdre.

\$317.88 \div 810 = \$0.39 + la verge.

5. Deux ouvriers travaillent ensemble; le premier gagne \$0.35 par jour de plus que le second. Après avoir travaillé le même nombre de jours, le

premier reçoit \$93.31 et le second \$78.26. On demande ce que chaque ouvrier gagnait par jour et combien de jours chacun a travaillé?

Solution:— $\$93.31 - \$78.26 = \$15.05$, ce que le premier a reçu, en tout, de plus que le second.

$\$15.05 \div \$0.35 = 43$ jours, le nombre de jours que chacun a travaillé.

$\$93.31 \div 43 = \2.17 , le salaire journalier du 1er. $\$2.17 - \$0.35 = \$1.82$, le salaire journalier du 2nd. On peut trouver le salaire du 2nd comme on a trouvé celui du premier.

$\$78.26 \div 43 = \1.82 , le salaire journalier du 2nd.

6. Un ouvrier a économisé \$361.73 dans une année de 366 jours, après avoir dépensé en moyenne pour sa nourriture et son entretien \$0.87 par jour. On demande quel était le prix de sa journée de travail s'il s'est reposé le dimanche et 9 jours de fête.

Solution:— $\$0.87 \times 366 = \318.42 , dépensé pour nourriture, etc.

$\$318.42 + \$361.73 = \$680.15$, salaire total.

$52 + 9 = 61$ jours de repos.

$366 - 61 = 305$ jours de travail.

$\$680.15 \div 305 = \2.23 , salaire journalier.

7. Un marchand a acheté 378 verges de drap à \$2.07 la verge qu'il a revendues \$1470.42, et 654 verges d'un autre drap à \$1.89 la verge, qu'il a revendues à \$3.12 la verge. Combien a-t-il vendu la verge du premier drap et combien a-t-il gagné en tout?

Solution:— $\$1470.42 \div 378 = \3.89 , le prix de vente d'une verge du 1er drap.

$\$3.89 - \$2.07 = \$0.92$, le gain sur 1 verge du premier drap.

$\$3.12 - \$1.89 = \$1.23$, le gain sur 1 verge du second drap.

$\$0.92 \times 378 = \347.76 , le gain total sur le premier drap.

$\$1.23 \times 654 = \804.42 , le gain total sur le second drap.

$\$347.76 + 804.42 = \1152.18 , le gain total.

8. Un épicier a vendu au prix de \$0.43 la livre 857 livres de café qu'il avait payé à raison de \$28 les 100 livres. Quel est son bénéfice?

Solution:— $\$28 \div 100 = \0.28 , le coût de 1 livre.

$\$0.43 - \$0.28 = \$0.15$, le bénéfice sur 1 livre.

$\$0.15 \times 857 = \128.55 , le bénéfice.

9. Un marchand achète une pièce de velours de soie à raison de \$117.13 les 17 verges et il la revend \$303.05 les 29 verges. Il réalise ainsi un bénéfice de \$1701.44. Quelle est la longueur de la pièce?

Solution:— $\$117.13 \div 17 = \6.89 , le coût d'une verge.

$\$303.05 \div 29 = \10.45 , le prix de vente d'une verge.

$\$10.45 - \$6.89 = \$3.56$, le bénéfice sur une verge.

$\$1701.68 \div \$3.56 = 478$ verges, la longueur de la pièce.

10. Un entrepreneur emploie 126 ouvriers dont le travail journalier lui rapporte en moyenne \$380.25. Soixante-douze de ces ouvriers sont payés à

raison de \$3.42 par jour, 35 à raison de \$2.34, et les autres reçoivent ensemble \$34.01. On demande le prix de la journée de ces derniers et le bénéfice de l'entrepreneur?

Solution:— $126 - (72 + 35) = 19$ ouvriers reçoivent \$34.01.
 $\$34.01 \div 19 = \1.79 , le prix de la journée des derniers.
 $\$3.42 \times 72 = \246.24 , ce que les 72 ouvriers reçoivent.
 $\$2.34 \times 35 = 81.90$, ce que les 35 ouvriers reçoivent.
34.01, ce que les 19 ouvriers reçoivent.

Ce qui est payé \$362.15, aux 126 ouvriers.

$\$380.25 - \$362.15 - \$18.10$, le bénéfice de l'entrepreneur.

11. Une modiste achète en fabrique 72 chapeaux qu'elle revend \$344.88 en faisant un bénéfice de \$1.54 par chapeau. A combien chaque chapeau lui revient-il?

Solution:— $\$344.88 \div 72 = \4.79 , le prix de vente d'un chapeau.
 $\$4.79 - \$1.54 = \$3.25$, le coût d'un chapeau.

12. Un marchand a acheté 4 pièces de drap à raison de \$2.40 la verge pour \$1168.80: la première contient 94 verges; la deuxième 123 verges; la troisième 108 verges. Combien en contient la quatrième?

Solution:— $\$1168.80 \div \$2.40 = 487$, le nombre total de verges.
 $94 + 123 + 108 = 325$, le nombre de verges dans les trois premières pièces.

$487 - 325 = 162$, le nombre de verges dans la quatrième pièce.

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Lorsque les $\frac{6}{7}$ d'une verge de velours ont coûté \$9, que payera-t-on pour 15 verges $\frac{3}{4}$?

Solution:— $9 \div \frac{6}{7} = 9 \times \frac{7}{6} = \10.50 , le prix de 1 verge.
 $\$10.50 \times 15 \frac{3}{4} = 10.50 \times \frac{63}{4} = \frac{661.50}{4} = \$165.37 \frac{1}{2}$.

2. En vendant une maison \$10752, on perd $\frac{1}{25}$ du prix d'achat. Combien l'a-t-on achetée? Combien a-t-on perdu?

Solution:— $\frac{25}{25} - \frac{1}{25} = \frac{24}{25}$; la maison a été vendue pour les $\frac{24}{25}$ ièmes de ce qu'elle avait coûté.

$\frac{24}{25}$ du prix coûtant = \$10752.

$\frac{1}{25}$ du prix coûtant = $\frac{10752}{24}$.

$\frac{25}{25}$ du prix coûtant = $10752 \times \frac{25}{24} = \11200 .

$\$11200 - \$10752 = \$448$, la perte.

3. Un particulier a dépensé successivement le $\frac{1}{3}$, le $\frac{1}{4}$, le $\frac{1}{5}$ de sa fortune et il lui reste \$2660. Quelle somme avait-il d'abord?

Solution:— $\frac{1}{3} + \frac{1}{4} + \frac{1}{5} = \frac{20}{60} + \frac{15}{60} + \frac{12}{60} = \frac{47}{60}$.

Ayant dépensé $\frac{47}{60}$ de sa fortune il lui reste $\frac{60}{60} - \frac{47}{60} = \frac{13}{60}$.

$\frac{13}{60}$ de sa fortune = \$2600.

$\frac{1}{60}$ de sa fortune = $\frac{2600}{13}$.

$\frac{60}{60}$ de sa fortune = $2600 \times \frac{60}{13} = \12000 . *Rép.*

4. Les $\frac{2}{3}$ d'une succession étant partagés également entre 5 héritiers, chacun d'eux reçoit \$15425. Quel est le montant de la succession?

Solution:—Le $\frac{1}{5}$ des $\frac{2}{3}$ d'une succession = $\frac{2}{15}$ de la succession.

$\frac{2}{15}$ de la succession = \$15425.

$\frac{1}{5}$ de la succession = \$15425/2.

$\frac{15}{15}$ de la succession = \$15425 $\times \frac{15}{2}$ = \$115687.50. *Rép.*

5. Un cultivateur a une pièce de terre dont les $\frac{3}{5}$ ensemencés en blé, le $\frac{1}{7}$ en avoine; les $42 \frac{3}{4}$ arpents qui restent ont été réservés pour la culture des pommes de terre. Dites quelle est la surface de la pièce entière et faites connaître en outre la superficie des parties ensemencées: 1e en blé; 2e en avoine.

Solution:— $\frac{3}{5} + \frac{1}{7} = \frac{21}{35} + \frac{5}{35} = \frac{26}{35}$;
 $\frac{35}{35} - \frac{26}{35} = \frac{9}{35}$ en pommes de terre.

$\frac{9}{35} = 42 \frac{3}{4}$ arpents = $\frac{171}{4}$ d'arpent.

$\frac{1}{35} = \frac{171}{4} \div 9$.

$\frac{35}{35} = \frac{171}{4} \times \frac{35}{9} = \frac{665}{4} = 166 \frac{1}{4}$ arpents, la surface de la pièce entière.

$\frac{3}{5}$ ou $\frac{21}{35} = \frac{171}{4} \times \frac{21}{9} = \frac{399}{4} = 99 \frac{3}{4}$ arpents en blé.

$\frac{1}{7}$ ou $\frac{5}{35} = \frac{171}{4} \times \frac{5}{9} = \frac{95}{4} = 23 \frac{3}{4}$ arpents en avoine.

6. Deux associés ont fait un bénéfice de \$2380. On demande la part de chacun sachant que la mise du premier est les $\frac{5}{9}$ de celle du second.

Solution:—La mise du 1er = $\frac{9}{9}$ de la mise du premier.

La mise du 2nd = $\frac{5}{9}$ de la mise du premier.

$\frac{9}{9}$ de la mise du 1er + $\frac{5}{9}$ de la mise du premier = $\frac{14}{9}$ de la mise du premier = la somme des mises des deux.

$\frac{14}{9}$ de la mise du 1er rapportent un bénéfice de \$2380. $\frac{1}{9}$ de la mise du 1er rapporte $\frac{2380}{14}$.

$\frac{9}{9}$ de la mise du 1er rapporte $\$2380 \times \frac{9}{14} = \1530 . le bénéfice du premier.

$\frac{5}{9}$ de la mise du 1er rapporte $\$2380 \times \frac{5}{14} = \850 .

Autre solution:—Soit \$9 la mise du 1er alors \$5. la mise du second. \$9 + \$5 = \$14. les mises des deux.

La mise du 1er = $\frac{9}{14}$ du tout; il a donc droit aux $\frac{9}{14}$ du bénéfice, c'est-à-dire, de \$2380 = \$1530; la mise du 2nd = $\frac{5}{14}$ du tout, donc il a droit au $\frac{5}{14}$ du bénéfice total, c'est-à-dire, de \$2380 = \$850.

$$7. \frac{8}{\frac{2}{3}} + \frac{\frac{3}{4}}{6} + \frac{11 \frac{5}{6}}{14 \frac{4}{9}} + \frac{\frac{3}{5}}{\frac{7}{8}} = ?$$

Il faut en premier lieu changer les fractions données en fractions simples.

La 1ère, 8 sur $\frac{2}{3}$ peut-être simplifiée soit en divisant 8 par $\frac{2}{3}$, ce qui donne $\frac{24}{2} = 12$; soit en multipliant les deux termes de la fraction par un

nombre qui changera le dénominateur en nombre entier; il est évident que le multiplicateur qu'il faut employer est 3; multipliant les 2 termes par 3 on a de nouveau $24/2 = 12$.

La 2e fraction $3/4$ sur 6 peut être simplifiée en divisant le numérateur $3/4$ par 6, ce qui donne $1/8$, ou en multipliant les deux termes de la fraction par un nombre qui changera le numérateur en nombre entier; le multiplicateur à employer est 4; multipliant les 2 termes par 4 on a: $3/24 = 1/8$.

La 3e fraction 11 $5/6$ sur 14 $4/9$; $11 \frac{5}{6} \div 14 \frac{4}{9} = \frac{213}{260}$.

La 3e fraction peut être simplifiée aussi en multipliant les deux termes par un nombre qui changera les nombres fractionnaires du numérateur et du dénominateur en nombres entiers; il faut prendre le plus petit multiple commun des dénominateurs 6 et 9, c'est-à-dire 18, comme multiplicateur; multipliant les deux termes par 18, on a $\frac{213}{260}$.

La 4e fraction $3/5$ sur $7/8$; $3/5 \div 7/8 = \frac{24}{35}$.

La 4e fraction peut être simplifiée aussi en multipliant les deux termes par un nombre qui changera le numérateur et le dénominateur tous deux en nombres entiers. Le multiplicateur qu'il faut prendre est 40, le plus petit multiple commun des dénominateurs 5 et 8. Multipliant les deux termes par 40 on a: $\frac{24}{35}$.

Maintenant la question peut être posée comme suit: $12 + \frac{1}{8} + \frac{213}{260} + \frac{24}{35} = ?$ Rép. $13 \frac{2293}{3640}$.

8. A peut faire un ouvrage en 7 jours, B en 10 et C en 14 jours. Combien de jours C mettrait-il à finir l'ouvrage si A et B y ont travaillé ensemble pendant 2 jours?

Solution:—Dans 1 jour A fait $1/7$, B $1/10$ et C $1/14$.

Dans 2 jours A et B ont fait $2/7 + 2/10 = \frac{20}{70} + \frac{14}{70} = \frac{34}{70} = \frac{17}{35}$.

Il reste à faire par C $\frac{35}{35} - \frac{17}{35} = \frac{18}{35}$.

C mettra $\frac{18}{35} \div \frac{1}{14} = \frac{18}{35} \times \frac{14}{1} = \frac{36}{5} = 7\frac{1}{5}$ jours.

9. Quelle heure est-il lorsque les $2/3$ du nombre d'heures écoulées depuis midi égalent les $2/5$ du nombre d'heures jusqu'à minuit?

Solution:—Il s'agit de diviser 12 en deux parties telles que les $2/3$ de l'une = les $2/5$ de l'autre.

$2/3$ de la 1ère = $2/5$ de la 2nde.

$1/3$ de la 1ère = $2/5 \times 1/2 = 1/5$ de la 2nde.

$3/3$ de la 1ère $2/5 \times 3/2 = 3/5$ de la 2nde.

La première = $3/5$ de la 2nde.

$5/5$ de la 2nde + $3/5$ de la seconde = $8/5$ de la 2nde = 12.

$1/5$ de la 2nde = $12/8$.

$5/5$ de la 2nde = $12/8 \times 5 =$

$60/8 = 7\frac{1}{2}$ heures jusqu'à minuit.

$3/5$ de la 2nde = $12/8 \times 3 = 4\frac{1}{2}$ heures après midi. Rép.

Autre solution:—Soit 4 heures les $2/3$ du nombre d'heures après-midi et aussi les $2/5$ du nombre d'heures jusqu'à minuit.

$$\frac{2}{3} = 4;$$

$$\frac{1}{3} = \frac{4}{2};$$

$$\frac{3}{3} = \frac{4}{2} \times 3 = 6;$$

$$\frac{2}{5} = 4$$

$$\frac{1}{5} = \frac{4}{2}$$

$$\frac{5}{5} = \frac{4}{2} \times 5 = 10.$$

Il s'agit maintenant de diviser 12 dans le rapport des nombres 6 et 10.

$6 + 10 = 16$. La première partie = $\frac{6}{16} = \frac{3}{8}$ de $12 = 4\frac{1}{2}$ heures.

Rép.

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. On a acheté, au cours de \$77.20, 12 obligations d'une compagnie de chemin de fer et on reçoit tous les ans \$34.32 d'intérêt. A quel taux l'argent est-il placé?

Solution:—\$77.20 \times 12 = \$926.40, la somme placée.

\$34.32 le revenu total.

926.40 rapportent \$34.32, \$1 rapporte :

$$\frac{\$34.32}{\$926.40} = 0.03 \frac{136}{193} = 3.7 \%$$

2. Un commis voyageur a $\frac{3}{4} \%$ sur toutes les marchandises qu'il vend. Combien a-t-il gagné dans sa journée s'il a vendu 320 verges d'étoffe à \$0.65 la verge?

\$0.65 \times 320 = \$208.00, la montant de la vente.

\$208 \times .0075 = \$1.56, la commission.

3. Une personne veut toucher tous les 3 mois \$50 de rente. Combien doit-elle placer en *déventures* 3% au cours de 89.4%?

\$50 \times 4 = \$200 la rente annuelle.

Une *déventure* dont la valeur nominale est de \$1 rapporte \$0.03 et coûte \$0.894.

$$(\$200 \div .03) \times 0.894 = (\$200 \times 0.894) \div .03 = \$5960.$$

4. Des marchandises ont été vendues \$150. En les vendant \$10 de plus on aurait gagné \$40. Combien a-t-on gagné pour cent sur le prix d'achat?

Solution:—\$150 + 10 = \$160;

\$160 — \$40 = \$120, le prix d'achat.

\$150 — \$120 = \$30, le gain.

$$\frac{\$30}{\$120} = 0.25 = 25 \%$$

5. Par son testament une personne a laissé une somme de \$3480 pour être partagée entre 3 serviteurs en raison du nombre d'années qu'ils l'ont servi. Le 1er a 18 ans de service; le 2e 15 ans; le 3e 10 ans $\frac{1}{2}$. Combien revient-il à chacun?

Solution:—La somme de \$3480 doit être partagée dans le rapport des nombres 18, 15, 10 $\frac{1}{2}$.

$$18 + 15 + 10 \frac{1}{2} = 43 \frac{1}{2}.$$

Le 1er doit recevoir $18 \div 43 \frac{1}{2}$ ou $\frac{36}{87}$ èmes de \$3480 = \$1440,

Le 2e doit recevoir $15 \div 43 \frac{1}{2}$ ou $\frac{30}{87}$ de $\$3480 = \1200 .

Le 3e doit recevoir $10 \frac{1}{2} \div 43 \frac{1}{2}$ ou $\frac{21}{87}$ de $\$3480 = \840 .

6. A quel taux faut-il placer $\$137$, pendant 2 ans, pour que le capital avec les intérêts forme une somme de $\$152.07$?

Solution:— $\$152.07 - \$137 = \$15.07$, l'intérêt.

$\$137$ à 1% pour 1 an = 1.37;

$\$137$ à 1% pour 2 ans = $1.37 \times 2 = \$2.74$.

$\$15.07 \div \$2.74 = 5 \frac{1}{2}$ %. *Rép.*

7. Le capital de B est deux fois celui d'A; le capital de C, qui est de $\$2700$, est égal à la somme des capitaux d'A et de B. Combien A et B ont-ils chacun?

Solution:—Soit $\$1$ le capital d'A.

Alors $\$2$ celui de B.

$\$1 + \$2 = \$3$, le total des capitaux des deux. Le capital d'A = $\frac{1}{3}$ de toute la somme, c'est-à-dire de $\$2700 = \900 . Le capital de B = $\frac{2}{3}$ de $\$2700 = \1800 .

8. Un correspondant vend une consignation de blé et remet à son principal $\$1872$ après avoir déduit sa commission à 4%. On demande le montant de sa commission et le prix de la consignation.

Solution:—1. — $.04 = 0.96$.

$\$1872 \div 0.96 = \1950 , le prix de vente de la consignation.

$\$1950 - \$1872 = \$78$, la commission.

9. Lorsque les $3 \frac{1}{2}$ % sont à 75%, quel est le taux du revenu d'un placement dans ces obligations?

Solution:— $\$75$ rapportent $\$3.50$; $\$1$ rapporte combien?

$\$3.50 \div 75 = .04 \frac{2}{3} = 4 \frac{2}{3}$ %. *Rép.*

10. Un épicier mélange 30 livres de thé valant $\$0.45$ la livre avec 20 livres valant $\$0.35$ la livre. A quel prix faut-il vendre ce mélange pour réaliser 20% de bénéfice?

Solution:— $\$0.45 \times 30 = \13.50 .

$\$0.35 \times 20 = 7.00$.

Les 50 livres ont coûté $\$20.50$.

$\$20.50 \times 1.20 = \24.60 , le prix de vente des 50 livres.

$\$24.60 \div 50 = \0.492 .

ALGÈBRE

1. Trouvez la valeur de x dans l'équation suivante:

$$\frac{5x - 11}{4} - \frac{x - 1}{10} = \frac{11x - 1}{12}$$

Multipliant l'équation par 60, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a :

$$75x - 165 - 6x + 6 = 55x - 5.$$

Transposant, on a :

$$75x - 6x - 55x = 165 - 6 - 5.$$

d'où

$$14x = 154.$$

$$x = \frac{154}{14} = 11. \text{ Rép.}$$

2. Combien de minots de seigle à \$0.72 le minot faut-il mélanger avec cinquante minots de blé à \$0.96 le minot pour que la valeur du mélange soit de \$0.80 le minot ?

Soit x le nombre de minots de seigle; alors $50 + x$ le nombre de minots de grain dans le mélange.

$72x$, valeur du seigle dans le mélange.

$\$0.96 \times 50 = \48 ou 4800 centins, valeur du blé dans le mélange.

$(50 + x) \times 80 = 4000 + 80x$, valeur du mélange.

$$4000 + 80x = 4800 + 72x.$$

Transposant on a: $4000 - 4800 = 72x - 80x$.

$$\text{ou} \quad -800 = -8x$$

Multipliant par -1 on a: $800 = 8x$

$$\text{d'où} \quad x = \frac{800}{8} = 100. \text{ Rép.}$$

3. Trouvez les valeurs de x et y dans les équations suivantes:

$$\frac{x}{-} + \frac{y}{-} = 18 \dots\dots\dots (1)$$

$$\frac{5}{x} - \frac{6}{y} = 21 \dots\dots\dots (2)$$

Multipliant (1) par 30 et (2) par 4 on a :

$$6x + 5y = 540 \dots\dots\dots (3)$$

$$2x - y = 84 \dots\dots\dots (4)$$

Multipliant (4) par 3 on a :

$$6x - 3y = 252 \dots\dots\dots (5)$$

Soustrayant (5) de (3) on a :

$$8y = 288 \dots\dots\dots (6)$$

d'où

$$y = \frac{288}{8} = 36 \dots\dots\dots (7)$$

Substituant 36 la valeur d' y à y dans (4) on a :

$$2x - 36 = 84$$

$$2x = 84 + 36 = 120$$

$$x = \frac{120}{2} = 60. \text{ Rép.}$$

5. Le produit de deux nombres est 750 et le quotient de l'un de ces nombres divisé par l'autre égale $3\frac{1}{3}$; quels sont les nombres?

Solution:—Soit x le plus petit des nombres; alors $3\frac{1}{3}x$ ou $10x/3$, le plus grand.

$$x \times 10x/3 = 750.$$

Multipliant par 3, on a: $10x^2 = 2250$

Divisant par 10, on a: $x^2 = 225.$

d'où $x = + 15.$ *Rép.*

et $3\frac{1}{3}x = 3\frac{1}{3} \times 15 = 50.$ *Rép.*

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. Un réservoir dont la contenance est de 18 tonnes d'eau est alimenté par un conduit carré qui le remplit dans une demie heure. Si l'eau coule à raison de $3\frac{1}{2}$ pieds par seconde, on demande le côté du carré formant une coupe transversale du conduit?

Solution:— $18 \times 2000 \times 16 = 576000$ onces dans 18 tonnes.

$$576000 \div 1000 = 576 \text{ pieds cubes.}$$

Dans 30 minutes il y a $30 \times 60 = 1800$ secondes.

$$576 \div 1800 = 0.32.$$

Dans 1 seconde il tombe dans le réservoir 0.32 de pied cube d'eau. Cette quantité d'eau remplit $3\frac{1}{2}$ pieds de conduit.

$$0.32 \div 3.5 = .09 +$$

La racine carrée de .09 = .3 de pied.

$$.3 \times 12 = 3.6 \text{ pouces. } \textit{Rép.}$$

2. Trouvez la surface et le volume d'un cylindre creux (ouvert aux deux extrémités) dont le diamètre extérieur est de 44 pouces, l'épaisseur de 2 pouces et la hauteur de 25 pouces.

Solution:— $44 \times 3.1416 \times 25 = 3455.76$ pouces, surface latérale extérieure.

$44 - 4 = 40$ pouces diamètre intérieur.

$40 \times 3.1416 \times 25 = 3141.6$ pouces, surface latérale intérieure.

$(44 + 40) (44 - 40) \times .7854 = 263.8944$ pouces, surface d'une extrémité; $263.8944 \times 2 = 527.7888$ pouces, surface des deux extrémités.

$3455.76 + 3141.6 + 527.7888 = 7125.1488$ pouces, surface totale.

$263.8944 \times 25 = 6597.36$ pouces cubes, volume du cylindre.

3.—Un réservoir cylindrique contient 4400 gallons: trouvez-en la profondeur si le diamètre de la base est de 5 pieds 4 pouces, et qu'on suppose qu'il y a $6\frac{1}{4}$ gallons dans 1 pied cube.

Solution:— $4400 \div 6\frac{1}{4} = 704$ pieds cubes, volume du réservoir.

$5\frac{1}{3} \times 5\frac{1}{3} \times .7854 = 22.34 +$ pouces carrés, surface du fond du réservoir.

$$704 \div 22.34 = 31 \text{ pieds } 6 \text{ pouces } +.$$

LANGUE ANGLAISE

Dictation and Composition

THE CAT AND THE CREAM-JUG

A lady found that the cream-jug which was put on her tea-table would, if she left the room for a short time, be half empty when she came back. This happened very often, but no one even dreamed of suspecting the cat, because the neck of the cream-jug was narrow, and too small for her head to go through. One evening however, her mistress had gone out of the room for a few minutes, and, coming back noiselessly, saw the cat sitting on the table near the cream-jug. Into the jug she put her paw, and then drawing it out covered with cream, she licked it quite clean.

- OUTLINE.—1. The cream-jug half empty.
 2. The thief could not be found.
 3. The neck of the jug was too small for the cat.
 4. One evening the mistress returns noiselessly.
 5. How the cat stole the cream.

(Taken from *Meiklejohn's Fables, Anecdotes and Stories for Teaching Composition*).

ANGLICISMES

ANGLICISMES

EQUIVALENTS FRANÇAIS

<i>Fair</i>	Juste, légitime, équitable.
C'est <i>fair play</i>	C'est juste; c'est franc jeu; c'est de bonne guerre; c'est une lutte à armes égales; c'est un <i>traitement juste</i> .
Etre <i>fair</i> avec quelqu'un, (ou) donner <i>fair play</i> à quelqu'un.	Traiter quelqu'un loyalement, avec justice; lui donner l'occasion de se défendre, de se justifier, d'exercer ses talents, de montrer ce qu'il peut faire; lui laisser avoir ses coudées franches; lui fournir l'occasion de se refaire, au jeu ou dans les affaires.
Ce n'est pas <i>fair</i>	Ce n'est pas juste, loyal.
Ce n'est pas <i>fair play</i>	Ce n'est pas franc jeu; c'est un mauvais tour, une perfidie.
<i>Foreman</i>	Contre-maitre, chef d'équipe, chef d'atelier, surveillant de travaux; chef d'un jury.

DOCUMENTS OFFICIELS

Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique

Session spéciale du 23 novembre 1908

Présents:—L'honorable Surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr l'archevêque d'Ottawa, Mgr l'archevêque de Québec, Messieurs les évêques de Chicoutimi, de Sherbrooke, des Trois-Rivières et de Nicolet; l'honorable Ths Chapais, l'honorable Dr J.-J. Guerin, M. M.-Th. Stenson, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge H.-G. Carroll, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé Naz. Dubois, M. John Ahern, M. J.-V. Desaulniers, Mgr P.-E. Roy, délégué par Mgr l'évêque de Rimouski, Mgr J.-C.-K. Laflamme, délégué par Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr H. Têtu, délégué par Mgr l'évêque de Pembroke, M. le chanoine G. Dauth, délégué par Mgr l'archevêque de Montréal, M. J.-N. Miller, secrétaire-conjoint.

Lecture de lettres de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Pembroke, de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski et de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Valleyfield, déléguant M. le chanoine G. Dauth, Mgr H. Têtu, Mgr P.-E. Roy et Mgr J.-C.-K. Laflamme, pour les représenter à la présente session du Comité catholique.

Communication de l'honorable juge H. Archambault, exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à la séance d'aujourd'hui.

Le procès-verbal de la dernière session est adopté.

Lecture d'une lettre de M. Paul de Cazes, ancien secrétaire français du département de l'Instruction publique, offrant ses remerciements au Comité catholique pour la résolution que celui-ci a adoptée à son égard, à sa séance du 23 septembre dernier.

Le Comité prend communication d'une requête de plusieurs contribuables de la municipalité scolaire de Tétreaultville relativement à l'instituteur de l'école des garçons de cette municipalité. Le Comité désire connaître les explications de la commission scolaire de Tétreaultville, avant de prendre action à ce sujet.

A la demande de M. le Dr Guerin, le Comité croit devoir approuver la distribution dans les écoles de la Province d'un « catéchisme d'hygiène contre la tuberculose, » récemment publié par la Société antituberculeuse de Montréal.

La prise en considération d'un mémoire de M. l'abbé F.-A. Baillairgé sur les traités intitulés « A. B. C. d'histoire sainte » et « Nouvelle histoire sainte illustrée » est remise à une autre séance.

Le Comité prend ensuite en considération le projet d'amendements à la loi de l'Instruction publique qui lui a été soumis par le Comité protestant, et il décide d'y suggérer certains amendements qui seront soumis à la prochaine réunion plénière du Conseil de l'Instruction publique.

A la demande de l'honorable juge H. Archambault et en son absence, M. le chanoine Dauth soumet la proposition suivante, qui est adoptée:

« Il est désirable qu'il soit établi des caisses d'économie scolaires, et que les commissaires d'écoles aient les pouvoirs nécessaires à cette fin; que la loi soit amendée de manière à conférer ces pouvoirs aux commissaires d'écoles, dans le cas où les dispositions actuelles de la loi ne leur confèreraient pas tels pouvoirs. »

Il est aussi résolu, sur proposition de M. John Ahern:

1. « Que l'article 505 de la loi de l'Instruction publique soit amendé en y ajoutant après le mot « retenue », à la fin de la sixième ligne, les mots suivants: « et si elle n'a pas été payée en temps voulu, le fonctionnaire pourra l'acquitter le ou avant le 30 juin 1913. »

2. « Que l'article 510 de la dite loi soit amendé en y ajoutant ce qui suit: « Egale-
 ment toute personne qui, par la loi de 1899, est devenue fonctionnaire de l'enseigne-
 ment primaire, peut, en versant la retenue pour ses années de service antérieures à
 « 1899, faire compter ces dites années de service. »

Et la séance est ajournée.

J.-N. MILLER,
 Secrétaire-conjoint.

Omission

M. Joannis-Constant Faucoup a obtenu, avec distinction, le diplôme académique pour le français et l'anglais. C'est à Chicoutimi que M. Faucoup a subi ses examens, au mois de juin dernier.

J.-N. MILLER.

Nomination

M. le juge P.-G. Martineau succède à feu M. Crépeau au Conseil de l'Instruction publique.

Bibliographie

LA PROVINCE DE QUÉBEC et les avantages qu'elle offre à l'Emigrant Français et Belge, par Alfred Pelland, publiciste du ministère de la Colonisation.

Voilà une brochure officielle qui n'est pas banale. D'une lecture très intéressante, bien imprimée, illustrée avec goût, cet ouvrage fait grand honneur à son auteur, M. Pelland.

Plutôt écrite pour les émigrants français et belges, la brochure de M. Pelland offre un intérêt immédiat aux Canadiens français, qui ne connaissent pas toujours assez combien leur province est riche en ressources agricoles et industrielles.

Nos félicitations à l'auteur pour son travail vraiment patriotique.

L'AMI DES SOURDS-MUETS.—Organe du cercle Saint-François de Sales.—933, rue Drolet, Montréal. Abonnement: 50 cts par année.

Très jolie revue, qui sait joindre l'utile à l'agréable. Nous en recommandons la lecture aux instituteurs et aux institutrices.

Paraîtra prochainement

Une nouvelle édition du traité de PÉDAGOGIE PRATIQUE ET THÉORIQUE. Cet ouvrage contiendra toutes les théories pédagogiques exigées des aspirants aux Brevets et des élèves des écoles normales par le Programme d'études.

En vente le premier janvier prochain. S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, Québec.

Sous presse

Afin de nous rendre au désir des autorités, nous publions une nouvelle édition de notre manuel d'Instruction civique. Cette édition, revue et corrigée, sera prête au 1^{er} janvier prochain (1). La partie ecclésiastique a été soumise à S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, et la partie civile à plusieurs personnages compétents, entre autres un professeur de droit administratif et un juge de la cour supérieure.

Cette nouvelle édition sera soumise au Comité catholique.

(1) S'adresser à J.-A. Langlais & Fils, éditeurs.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR



Sa Sainteté **PIE X**

*(D'après une photographie rapportée de Rome par MGR ROULEAU,
Principal de l'École normale Laval)*

Le 16 novembre dernier, le jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Pie X a été célébré avec beaucoup d'éclat dans tous l'univers catholique. A cette occasion, Rome a été envahie par une foule énorme de catholiques, accourues des quatre coins du monde.

La veille de ce beau jour, le 15, un *Te Deum* a été chanté dans toutes les églises de la province de Québec.

A notre Saint Père le Pape, nous réitérons l'humble témoignage de notre profonde admiration.

Ad multos annos!

Les institutrices et le Fonds de retraite

La lettre suivante a été récemment publiée par le *Soleil* et l'*Action Sociale*:

Monsieur le Rédacteur,

« Ne pensez-vous pas qu'il serait temps de faire un appel auprès des membres du Conseil de l'Instruction publique et de Messieurs les députés afin de prononcer un grand mouvement destiné à favoriser les anciennes institutrices, c'est-à-dire celles qui sont à leur retraite et n'ont que leur petite pension annuelle pour solder leurs dépenses ?

« Oui, assurément. De plus, il serait très nécessaire pour arriver à un résultat pratique que la presse prenne la cause de ces reléguées dans l'ombre et fasse connaître à qui de droit leur triste position et s'empresse d'améliorer leur sort. Nous pouvons le dire sans crainte: c'est une honte pour notre Province de traiter ainsi la plus dévouée partie de ses enfants. Qu'est-ce en réalité, qu'une pension de quarante à cinquante piastres par année, c'est-à-dire, trois à quatre piastres par mois, après avoir sacrifié 25 à 30 ans de sa vie à former les cœurs, à développer des jeunes intelligences, à en faire des chrétiens et des citoyens? Si nous ouvrons *L'Enseignement Primaire*, nous y lisons là des noms de personnes âgées de cinquante, soixante, même quatre-vingts ans, qui ne reçoivent guère plus. Dites-moi sincèrement alors, si une pension de cinquante piastres par année est suffisante pour vivre de nos jours, où tout est hors de prix, loyers, denrées, chauffage, etc.

« Assurément non! Puis, si l'on réfléchit que ces anciennes institutrices sont, ou de pauvres filles qui n'ont reçu pour héritage que leur instruction, ou des veuves qui, avec leur minime salaire ont dû vivre et élever leurs enfants, on ne sera pas surpris qu'elles n'aient pu faire des économies. Leur pension est donc tout ce qu'elles ont pour vivre. Pourquoi alors cette pension ne serait-elle pas désormais dix à douze piastres par mois? Ce ne serait certainement pas trop. Que de serviteurs et de servantes ne gagnent-ils pas plus que cela? Et ne pourrait-on pas former une petite société qui donnerait à la mort d'un de ses membres quelques dollars pour payer les frais funéraires, le médecin et peut-être élever, non pas un monument, mais une humble croix à ces femmes dévouées à qui la société doit tant?... Monsieur le Rédacteur, quel sera donc le libérateur dans notre Province de cette classe si dévouée? Quel est celui qui, le premier, prendra en mains la cause de ces anciennes institutrices et la plaidera auprès de ceux qui peuvent remédier à leur sort? Quel est celui enfin qui pourrait obtenir une loi qui fixerait une échelle de salaire moitié payable par les contribuables, moitié payable par le gouvernement? Ce serait faire là œuvre de charité, de justice et de patriotisme.

« D'après mon humble opinion celui qui obtiendrait justice aux centaines d'anciennes institutrices de la province de Québec, mériterait que son nom passât à la postérité et qu'on lui élevât un monument. Je serais l'un des premiers à y souscrire. Aussi, Monsieur le Rédacteur, en terminant, laissez-moi vous dire que j'espère avec confiance que celui qui a si bien été surnommé *le père de l'éducation*, Sir Lomer Gouin, notre premier ministre, ne restera pas sourd à cet appel, qui est aussi celui de toutes les institutrices et que le succès est assuré s'il prend haut la main cette cause si belle et si noble.

« Voilà pourquoi, Monsieur le Rédacteur, j'ai compté à l'avance sur votre bonne volonté et sur un petit espace de votre journal pour faire germer cette idée et faire arriver à bon terme une œuvre si grande au point de vue de charité et de reconnaissance.

« Merci de votre bienveillance à mon égard.

UN ABONNÉ.

Nous souhaitons bien que le désir d'*Un abonné* se réalise. En attendant cet heureux jour, le gouvernement pourrait peut-être commencer par transformer la prime de vingt-cinq piastres accordée à tous ceux et celles qui enseignent depuis au moins vingt-cinq ans, en *rente viagère* à partir du jour de la mise à la retraite. C'est l'un des desiderata de l'Association des Institutrices catholiques de Québec.

La mère d'un prêtre

Lettre d'une mère

à une amie d'enfance le lendemain de l'ordination de son fils.

Avec moi, chère amie, bénis, bénis le bon Dieu; je suis la mère d'un prêtre!

C'est à toi que j'ai écrit, il y a vingt-cinq ans, lorsque cet enfant me fut donné. Il m'en souvient, j'étais folle de bonheur! Je le sentais vivre à côté de moi; j'étendais ma main vers lui, je le touchais dans son berceau pour m'assurer que je le possédais réellement. Ah! quelle distance entre ces joies et celles qui, aujourd'hui, soulèvent mon âme et la remplissent d'un sentiment nouveau!

Ces *mains* que, toutes petites, je baisais avec un amour exalté, il y a vingt-cinq ans, ces mains sont *consacrées*, ces doigts ont touché Dieu!

Cette *intelligence*, qui a reçu de moi la lumière et à qui j'ai montré le but de la vie, elle a grandi, elle a dépassé de beaucoup la mienne par l'étude et par la grâce, et maintenant la voilà *consacrée*!

Ce *corps*, que j'ai soigné, protégé, qui m'a fait passer tant de nuits dans les larmes, quand la maladie me le disputait, ce corps devenu grand, robuste, le voilà *consacré*! Serviteur d'une âme de prêtre, il se fatiguera à relever le pécheur, à instruire l'ignorant, à donner le Seigneur à toute créature qui le cherche.

Ce *cœur*, ah! ce cœur chaste qui n'a voulu toucher que celui de sa mère, qui a tremblé devant tout contact terrestre, le voilà *consacré*! L'amour qu'il déverse s'appelle charité. Oh! mon fils! je le connais, moi; je sais ce qu'il y a de trésors dans cette nature concentrée. Cette concentration lui sera un rempart contre la vie, contre lui-même; mais dans le secret du sacerdoce, quand Dieu mettra sur son chemin une âme défaillante, troublée ou perdue, comme il saura trouver les paroles qui relèvent et font croire à la bonté divine!

Oui, oui, il fera du bien, mon enfant; il sera selon le cœur de Dieu, il sera tout charité.

Que te dirai-je de la cérémonie d'hier? J'étais là, mais je ne voyais que lui; lui s'agenouiller, lui se tenir debout, lui se prosterner, lui se relever, lui sortant recueilli de dessous les mains de l'évêque qui s'étaient posées sur sa tête, lui *prêtre*!

Et ce matin, il a dit sa seconde messe dans la petite chapelle d'un humble couvent. Pour unique pompe : le silence et deux cierges ; pour assistance : moi ! moi, sa mère et quelques amis intimes.

Il était là ; sa haute taille, ses cheveux noirs, la gravité de ses mouvements, tout le rendait majestueux. Moi, j'étais tout près de l'autel. Je ne remuais pas ; mes sens me semblaient suspendus. J'entendis à un certain moment le poids d'un corps fléchissant devant la Sainte Hostie. Je ne priais pas ; ou, du moins, je ne sais trop comment cela s'appelle, c'est l'extase d'une mère chrétienne. Je disais : Merci, mon Dieu, merci ! Ce prêtre, il était à moi ; c'est moi qui l'ai formé, son âme s'est allumée à la mienne ! Il n'est plus à moi, mais à vous seul ! Gardez-le de l'ombre du mal ; il est le sel de la terre, empêchez-le de se corrompre !

Au moment de la Communion, le jeune enfant me voyant avancer a dit le *Confiteor* ; le célébrant s'est retourné, il a levé la main droite, c'était l'absolution qui tombait sur sa mère ! Mon pauvre enfant, un sanglot lui a échappé ; puis il prit le saint ciboire, il est venu à moi ; c'était Dieu que portait mon fils ! Quel moment ! quelle union ! Dieu, son prêtre et moi ? . . . Est-ce que je priais ? Vraiment, je n'en sais rien. Une paix inouïe enveloppait mon être ; je fondais en larmes ; c'était d'amour et de reconnaissance, et je disais tout bas : *Mon Dieu, mon fils*. Oui, pour nous autres mères, je crois que c'est prier . . . Va, je suis trop heureuse ! ne me plains plus jamais.

Il y a eu de beaux jours dans ma vie ; celui-ci est encore le plus beau, parce que les pensées de la terre n'y avaient pour ainsi dire plus de part. Adieu, je ne puis plus écrire, mes larmes inondent ce papier, ce sont des larmes de bonheur.

(Semaine religieuse de Nice.)

HYGIENE

La femme contre l'alcool.—(suite)

(Pour L'Enseignement Primaire)

Une autre congressiste, femme distinguée, Mlle Otilie Hoffman, est née dans une famille aristocratique de Brême, où l'esprit de caste est excessivement développé : elle fut de bonne heure captivée par les questions sociales. Aussi elle ne craignait pas de froisser les sentiments du milieu patricien dans lequel elle vivait, en acceptant, en Angleterre, une place d'institutrice qui fournissait un aliment au besoin d'activité de sa nature ardente.

Mais si l'Angleterre décidait de sa vocation, c'est de la France que lui vinrent les impressions qui décidèrent du cercle de son activité future. Quoiqu'à peine âgée de treize ans, lors de la révolution de février, le récit des luttes sanglantes amenées par le soulèvement des populations ouvrières fit une si profonde impression sur son esprit que jamais elle ne s'effaça. Femme d'action avant tout, Otilie Hoffmann

ne songeait pas tant à faire de la propagande, qu'à procurer aux ouvriers une nourriture plus saine et meilleur marché que celle des cabarets, et surtout à leur fournir des boissons chaudes, si nécessaires en hiver dans les pays du nord. Chaque hiver elle établit dans le voisinage des grands chantiers maritimes de Brême des cantines où, pour deux sous, les ouvriers reçoivent un bol de café au lait bouillant, qui remplace avantageusement l'eau-de-vie et sa chaleur factice.

Aujourd'hui, dans sa soixante-troisième année, mais pleine d'ardeur, elle continue la lutte.

Mlle Marie Parent, issue de la bourgeoisie belge, avait étudié des livres d'hygiène et de médecine, et cette lecture avait attiré son attention sur la question de l'alcoolisme. Elle eut pitié des femmes dont toute la vie est liée à celle d'un mari ivrogne, et pour qui l'existence n'est qu'un long et douloureux calvaire.

Elle sentit la responsabilité qui incombe à tout être humain devant la souffrance d'autrui.

Son premier fait d'arme fut une brochure primée au concours de la Société de tempérance anglaise et dont la Ligue patriotique belge contre l'alcoolisme fit l'acquisition. Cet opuscule eut un tel succès qu'il fut traduit en plusieurs langues et que plus de cent mille exemplaires furent vendus. Encouragée par ce succès, Mlle Parent occupe une partie de son temps à la rédaction de nouvelles brochures, ainsi qu'à la publication d'un périodique.

En France, c'est également aux femmes que l'on doit une bonne partie des résultats obtenus dans la propagande anti-alcoolique.

Mme Legrain dont le mari est médecin en chef à l'asile des aliénés de Ville-Evrard et spécialement attaché au service des alcooliques, apprit à connaître les terribles ravages que cause l'alcoolisme dans toutes les classes de la société. Plus qu'aucune autre femme, elle fut à même de constater que l'intempérance du père ou de la mère cause la ruine de la famille toute entière. Dans son cœur de Française, convaincue du devoir qu'a toute femme de travailler au bonheur de son pays, et dans son cœur de mère pour les enfants des buveurs, elle puisait l'enthousiasme et la foi nécessaires pour fonder une œuvre souvent ingrate et toujours excessivement difficile; dans sa volonté tenace elle trouve l'énergie suffisante pour poursuivre sa tâche, en dépit du peu de secours et d'encouragements qu'on lui apporte.

Femmes canadiennes, dévouées compatriotes, voilà de nobles exemples que je sou mets à votre admiration. La question de l'alcoolisme est avant tout une question sociale. A ce mal dont souffre la vieille Europe, on applique le remède de la grande charité organisée.

Nous souffrons ici du même mal de l'ivrognerie: efforçons-nous d'appliquer le même remède.

Novembre 1908.

Dr. J.-G. PARADIS.

Mouvement anti-tuberculeux

En novembre dernier a été inauguré à Montréal un mouvement sérieux pour enrayer la marche dévastatrice de la phthisie. Québec a secondé avec ardeur les efforts de la métropole.

Nous conseillons au personnel enseignant de suivre ce mouvement avec attention et de l'appuyer dans la mesure du possible en observant et en faisant observer aux élèves les règles d'hygiène naguère publiées dans notre revue.

Nous reviendrons sur cet important sujet.

En attendant, les instituteurs et les institutrices pourraient lire en classe les conseils que nous publions sur la quatrième page de la couverture du présent numéro de *L'Enseignement Primaire*.

Petites notes

Dans les premiers jours de novembre dernier, les catholiques de Boston ont célébré avec éclat le centenaire de la création de leur diocèse.

C'est en effet, en 1808, que le Pape Pie VII créa le diocèse de Boston, en même temps que ceux de New-York et de Philadelphie, dont le centenaire a été récemment célébré.

Le premier pasteur de la nouvelle église fut M. de Cheverus, plus tard cardinal Archevêque de Bordeaux, et dont le passage en Amérique lui mérita à jamais la vénération des catholiques de notre continent.

Dans ce premier siècle d'existence, l'Église de Boston a prospéré merveilleusement. Lorsque M. de Cheverus prit possession de son siège, le nombre total de ses ouailles ne dépassait pas 720. Aujourd'hui, l'archidiocèse de Boston compte 850,000 catholiques.

Le Témiscamingue vient d'être érigé en vicariat apostolique. C'est M. l'abbé Latulippe, curé d'Harleybury, qui en sera le premier évêque. Mgr Latulippe, évêque-élu de Catenna, vicaire apostolique de Témiscamingue, est suffragant de l'Archevêque d'Ottawa. Le nouveau vicariat apostolique est un démembrement du diocèse de Pembroke.

L'empereur et l'impératrice de Chine sont morts le même jour (mi-novembre) on ne sait trop de quelle maladie. Une main criminelle a probablement mis fin à la vie de leurs majestés. Les adversaires du régime chinois actuel sont certainement les instigateurs du crime. Au moment où nous écrivons, la crise en Chine renferme d'alarmantes menaces pour l'avenir.

Question d'histoire

LES PLAINES D'ABRAHAM

M. le Rédacteur.

Vous citez dans votre dernière édition de novembre ce que M. Ernest Gagnon a écrit au sujet des Plaines d'Abraham dans *La Revue Canadienne* du mois d'août, savoir :

« Le combat du 13 septembre 1759 eut-il lieu sur le champ de course, ou sur le « champ de parade? Je ne crois pas. »

Et il invoque l'autorité de l'honorable M. Chapais et, après lui, de M. Doughty pour établir que « le début de la bataille eut lieu plus près de la ville que ce champ de « course. » Il aurait pu ajouter, pour être dans le vrai et toucher le point sans laisser une impression erronée, que chacun d'eux a prétendu énergiquement que le

champ de course n'a pas formé et ne pouvait former, en aucune manière, partie du champ de bataille, et qu'il n'y a pas eu de versé là une goutte de sang français ou anglais. C'était le point débattu alors que les Dames Religieuses Ursulines n'étaient pas disposées à vendre ce terrain.

On tombe d'accord que la bataille ou l'engagement général des deux armées eut lieu un peu en avant du champ de course, à partir de la butte de la prison aux murs de la ville. Cependant, avant d'en arriver là les Anglais, pendant la fusillade qui dura plus d'une heure auparavant, avaient déjà perdu sur les Plaines plus de monde, tués ou blessés, qu'il n'en perdirent dans le reste de la journée; sans compter que depuis le matin ils avaient balayé de là tous les fugitifs des postes de Vergor et de l'Anse-des-Mères, et que leur réserve du Webb y fut ensuite placée, et que l'arrière-garde s'étendait même jusqu'à Marchmont.

La version, à ce point de vue, des *Batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy* que M. P.-B. Casgrain vient de publier en donne un récit vrai et consciencieux, et tellement bien documenté qu'on peut y ajouter foi. Autrement, il faudrait traiter de ridicules les fêtes du IIIème centenaire que l'on est venu célébrer sur ces mêmes Plaines, et déclarer tout haut que c'est une erreur historique inqualifiable d'en avoir fait l'acquisition comme domaine national en mémoire de Wolfe et Montcalm et de leurs compagnons d'armes.

Vox populi.

Notes de voyage

Paris—Rome—Jérusalem—Londres
(Suite)

Le 25 mars, le XXXVème pèlerinage de Pénitence s'embarquait à Marseille.

Le matin à 8½ heures, à Notre-Dame de la Garde, cérémonie touchante: messes et communions ont été très nombreuses.

M. le chanoine Canibert, de Marseille, salua les pèlerins avec l'éloquence de son cœur, et nous démontra la grande grâce que Dieu fait à une âme, quand Il lui inspire la pensée d'aller en pèlerinage à Rome et en Terre-Sainte. M. le chanoine nous démontra « que la Croix est la leçon et la raison du pèlerinage: elle est l'union entre chrétiens, surtout entre les pèlerins, et le signe de l'obéissance que tout pèlerin doit aux directeurs du pèlerinage. Jérusalem, c'est l'endroit où fut plantée la Croix; en cette ville Sainte, sur laquelle Jésus a tant pleuré, pèlerins de la Pénitence vous pleureriez sur vos propres péchés et sur les outrages que Jésus crucifié pour notre amour, recoit en tout lieux. Aux Saint Sépulcre et au Calvaire, il faut puiser un nouvel amour, un plus grand esprit de renoncement, demander le triomphe de la Croix, le seul moyen de salut, pour tous les pays. »

La bénédiction solennelle et la distribution des *croix rouges* eurent lieu ensuite. Chère petite croix des Croisés de Jérusalem, je t'aime et te conserverai jusqu'à la fin de mes jours.

A trois heures, une cérémonie touchante a lieu: la bénédiction de la croix, posée à l'avant du navire, l'Etoile, qui doit nous porter en Terre-Sainte. Mgr le Grand Vicair Maurin nous fit une touchante allocution. Ses paroles vibrantes de foi et d'amour envers la Terre-Sainte nous enthousiasmèrent et firent monter du cœur aux lèvres des pèlerins, l'hymne de la reconnaissance envers Dieu qui, parmi tant d'autres, nous a choisis pour faire l'auguste pèlerinage de la Terre-Sainte.

Le port de Marseille est immense. Il est fréquenté par une population cosmopolite qui n'est pas des plus rassurante. La veille, M^{me} X. et moi avons eu une fameuse peur de certains Italiens qui s'emparèrent de nos malles et les jetèrent sur la passerelle du bateau, moyennant un pourboire très élevé. Il a fallu s'exécuter plutôt que de nous faire insulter. Le jour du départ, le quai était encombré de petits marchands: on y offrait en vente des pliants, des lunettes fumées, des jumelles, des chapeaux, des ombrelles, etc. Un pèlerin, voulant acheter un jumelle se fait voler \$150, tout son avoir. Nous avions hâte de partir. A 4 heures, les passerelles s'enlèvent et nous partons! Nous saluons plusieurs fois Notre-Dame de la Garde, et nous nous confions en sa maternelle protection.

Dans mon carnet de notes, j'y vois ces mots: « Nous partons par un soleil radieux, les pèlerins chantent de tout cœur l'*Ave Maris Stella*. A 5 heures, souper; à 7½ heures, Bénédiction du Saint-Sacrement, précédé de la prière du soir.

« Règlement sur l'Étoile: messe du pèlerinage à 6½ heures; de 7 à 8 heures, petit déjeuner; à 9½ heures, chapelet médité, avec chant; 10½ heures, grand déjeuner; 2½ heures, chemin de croix prêché; 4 heures, conférence sur les Lieux Saints, projections; à 5 heures, diner. Le soir, projections et causeries spirituelles et amusantes, par le R. P. Bailly; à 7½ heures, prière et Bénédiction du Saint-Sacrement. Dans les temps libres, la correspondance, les causeries intimes occupent tout le monde, même ceux qui ont le mal de mer. On n'a pas le temps de s'ennuyer. Notre bateau ne s'avance-t-il pas vers Rome, la Terre-Sainte, le St-Sépulcre!

Les pèlerins, quoique de différentes nations, forment comme une grande famille. Les peines et les joies sont également partagées. Au pèlerinage français se joignent les représentants du Canada, des États-Unis, du Brésil, du Mexique, du Portugal, d'Haïti, et j'en oublie, je crois bien.

Chaque exercice réunit dans la chapelle mouvante les 50 prêtres avec pèlerins et pèlerines. Chaque matin les messes, commençant à 5 heures, se terminent vers 8½ heures, et Jésus-Hostie demeure constamment avec nous. Aussi, la mer est grosse, la machine se brise, et personne ne s'effraye, pourtant.

Vendredi, 27 mars.—Débarquement pour Civita Vecchia. Les barques entourent le navire; pèlerins et pèlerines descendent par l'escalier de corde sans précipitation, et chacun à sa place pour le trajet du navire au quai. Civita Vecchia nous parle de saint Augustin. On sait ce trait du grand saint: Un jour—qu'il écrivait son traité sur la religion, saint Augustin voulut approfondir les mystères. Tout en marchant sur le bord de la mer, il essayait témérairement à pénétrer le mystère de la Sainte Trinité. Tout à coup, il aperçut un charmant petit enfant qui, ayant fait un creux dans le sable, sur la plage, prenait de l'eau dans la mer, avec un coquillage et venait le verser dans ce trou. Augustin s'arrêta et, en souriant, il demanda à l'enfant s'il pensait mettre là, toute l'eau de l'Océan.

« Et pourquoi pas, répliqua l'enfant, cela me sera plus facile et je l'aurai plus tôt fait que vous n'aurez compris le mystère de la Sainte Trinité. »

Augustin, stupéfait de ces paroles qui répondaient à ses pensées, s'inclina devant cet ordre providentiel et ne chercha plus à pénétrer les grands mystères que nous devons croire sans les comprendre, parce que Dieu veut nous laisser le mérite de la foi.

On montre encore, sur le bord du rivage, à Civita Vecchia, le lieu où s'est passée cette scène gracieuse. Non loin de là, une église a été élevée sous le vocable de saint Augustin.

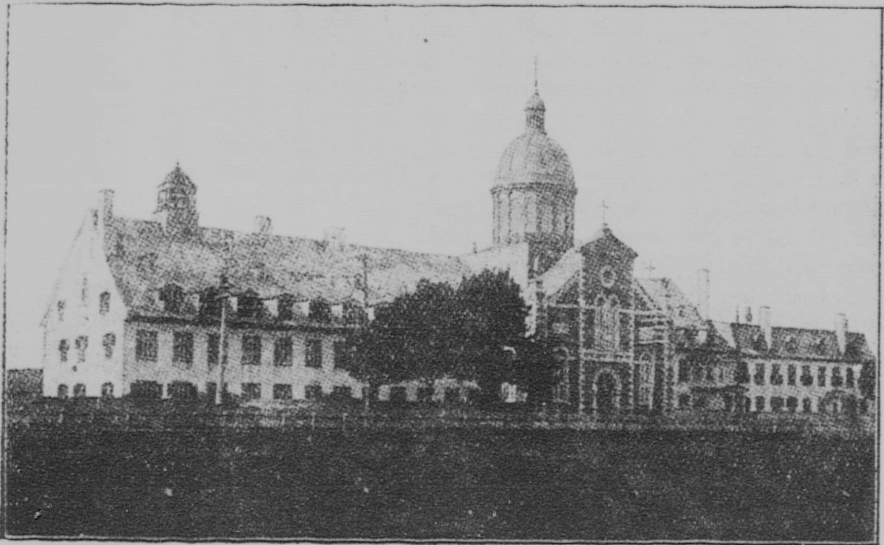
L'histoire dit que saint Augustin quitta Civita avec sainte Monique, sa mère, pour se rendre à Rome, afin de rendre grâce à Dieu sur les tombeaux des Apôtres.

Nous arrivâmes dans la Ville Éternelle vers 2 heures. Que de fois je me suis dit: ce n'est pas un rêve, c'est la réalité: je suis à Rome. A 4 heures, visite de la Basilique de St-Pierre, la plus vaste du monde.

(A suivre)

M.-LSE PEPIN, *Institutrice.*

A travers l'histoire de l'enseignement au Canada



Le monastère des Ursulines des Trois-Rivières

Le monastère des Ursulines des Trois-Rivières fut fondé, en 1697, par Mgr de Saint-Vallier, second évêque de Québec.

« C'est sa main qui planta jadis sur nos rivages
Un rameau détaché du grand arbre ursulin;
La bouture a poussé de vigoureux feuillages
Où les oiseaux du ciel chantent l'hymne divin. »

La ville des Trois-Rivières, dit *l'Album illustré* de cette ville, était alors au berceau; l'établissement des Ursulines a grandi avec elle, intimement lié à toutes ses destinées. Les lettres de fondation accordées par sa Majesté en conseil, le 31 mai 1702, sont signées par Louis XIV, alors glorieusement régnant.

La petite colonie ursuline, sortie du monastère de la Mère Marie de l'Incarnation de Québec, partagea pendant quelques années le château du Gouverneur de Ramezay, situé sur le Platon, s'abritant ainsi à l'ombre du canon du fort.

Les Iroquois s'éloignant, la communauté fit l'acquisition du terrain où se trouve actuellement le monastère.

C'est un endroit agréable, paisible, favorable aux études. L'air y est extrêmement pur et sain, la vue de grande étendue et fort agréable. Le Saint-Laurent, qui coule en avant, présente le miroir argenté d'une immense nappe d'eau. Le paysage, au sud, est formé par des hauteurs couronnées de verdure; à l'est, l'on aperçoit, à une petite distance, le sanctuaire de Notre-Dame du St-Rosaire, au Cap de la Madeleine; puis, au fond du tableau, toute la silhouette de la côte sud, jusqu'à la pointe de Saint-Pierre les Becquets; à l'ouest, la ville, dont une partie s'encadre dans la verdure des grands ormes; au nord, des plaines fertiles couvertes de riches moissons, les nombreux accidents et les embellissements d'une nature tout à fait pittoresque; le tout est couronné par des coteaux superposés à triple étage, les uns au-dessus des autres. Enfin, c'est un endroit excessivement champêtre, où l'air embaumé des forêts de sapins, se mêlant à la fraîche brise qui se lève du Saint-Maurice, rend le séjour sain et agréable.

Association des Institutrices de la Section de Québec

Séance du 2 novembre 1908

Étaient présents: Rév. Père A.-N.-Th. Valiquet, O. M. L., chapelain de l'Association; MM. les inspecteurs d'écoles P.-A. Roy, L.-A. Guay et H. Nansot; institutrices: Mlles A. Dionne, présidente, Sillery; E. Trumble, vice-présidente; O. Ferland, trésorière; E. Morin, ass.-trésorière; Z. Ferland, ass.-secrétaire, Québec; conseillères: Mlles P. Turcot, de Lévis; R. Parant et L. Thérien, Beauport; F. Bitner, St-David; L. Ruelland, St-Jean-Chrysostôme; M.-Lse Pepin, secrétaire, Québec; déléguées: Mlles Ferland, Ste-Hénédine; L. Brennan, St-Malachie.

Après la prière d'ouverture faite par le Rév. Père Chapelain, la présidente ouvre la séance. La secrétaire lit le procès-verbal de la dernière réunion. Elle dit ensuite le bonheur qu'elle ressent de se revoir au milieu de ses chères consœurs, après son long voyage à travers l'Europe et la Terre-Sainte. « Dans mon pèlerinage, dit-elle, je n'ai pas oublié notre chère Association, j'ai demandé pour elle, à N. T. Saint-Père le Pape, la bénédiction apostolique.

« Au retour, Monseigneur l'Archevêque m'a assurée de sa bienveillance pour les institutrices laïques, qui s'efforcent de bien remplir leurs devoirs, comme pour les religieuses enseignantes. « Je sais, a dit Monseigneur, que les instituteurs et les institutrices laïques des écoles primaires ont rendu de grands services au pays, ils ont eu et auront toujours ma protection. »

« J'essaierai, ajouta la secrétaire, de vous faire faire le voyage si beau dont la Providence m'a fait jouir, en vous le racontant dans *L'Enseignement Primaire*. »

Il fut proposé par Mlle M.-L. Pepin, secondée par Mlle M.-E. Morin, et résolu: que des remerciements soient offerts à Mgr l'Archevêque de Québec pour ses paroles si encourageantes. Ensuite il fut résolu que les démarches seraient continuées auprès du gouvernement, si sympathique et si généreux envers les institutrices. M. le Premier Ministre, a dit dans son discours à la séance des noces d'or de l'École normale Laval: « l'instituteur, et après la mère de famille, l'institutrice sont les meilleures patriotes. » Quel sincère merci doit l'Association des Institutrices, à M. le Premier Ministre, pour son sympathique appui et l'intérêt qu'il porte au personnel enseignant. Nous lui demanderons donc de changer l'espérance en réalité. M. le Premier Ministre peut obtenir du gouvernement, dont il est le plus haut représentant, que les institutrices pensionnaires, continuent à jouir de la prime annuelle de \$25 accordée, en reconnaissance des services rendus à la patrie par ceux et celles qui ont passé vingt années dans l'enseignement.

Il fut aussi résolu que l'Association demanderait à Rome des bénédictions apostoliques pour MM. les inspecteurs, fondateurs de la dite Association. Ces messieurs se dévouent au développement de l'Association qui a rendu de si grands services aux institutrices.

Une réunion générale des institutrices aura lieu en juillet prochain. Plusieurs conférenciers distingués adresseront la parole et intéresseront le personnel enseignant et ses amis dévoués.

MARIE-LOUISE PEPIN, Institutrice,
Secrétaire de l'Association.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec et les institutrices

Archevêché de Québec, 13 novembre 1908.

Mlle M.-L. Pepin, institutrice,

Secrétaire de l'Association des Institutrices de Québec.

Mademoiselle,

Je vous remercie de l'envoi que vous m'avez fait du procès-verbal de la dernière assemblée de votre Association des Institutrices et de la lettre qui l'accompagne.

Les sentiments de reconnaissance que vous exprimez et manifestez à mon égard me touchent profondément. Soyez sûre que je porte toujours un très vif intérêt au personnel enseignant; j'apprécie beaucoup l'esprit de sacrifice, le dévouement inlassable des pauvres institutrices qui dépensent leur santé, leurs forces, les plus belles années de leur jeunesse à la tâche ingrate d'instruire les petits enfants et de les former à la vie chrétienne. Dieu seul saura récompenser, comme il convient, leur travail si obscur et si méritoire.

Vos réunions sont bien propres à ranimer votre courage.

Je prie Dieu de vous béatifier avec toutes vos compagnes.

Veillez agréer, Mademoiselle, l'assurance de mon dévouement bien sincère en
N. S.

† L. N., Arch. de Québec.

La question scolaire à l'étranger

EN ANGLETERRE:

Il y a quelques mois le Conseil catholique d'instruction, réuni à Londres sous la présidence du duc de Norfolk, a voté les résolutions suivantes:

1° Aucune solution de la question scolaire ne peut être acceptée par les catholiques si elle prive les parents catholiques de leur droit d'avoir, pour leurs enfants, des écoles catholiques, dont les instituteurs sont catholiques et enseignent la doctrine de l'Eglise, sous la surveillance des autorités catholiques, pendant les heures de classe; si elle prive du droit d'ouvrir de nouvelles écoles, reconnues et maintenues par les autorités civiles, et d'agrandir les écoles existantes, partout où cela sera nécessaire, en raison de l'accroissement de la population catholique;

2° Aucune solution permettant une atteinte au caractère catholique des écoles catholiques, ne peut être acceptée, ni non plus aucune solution ne pourvoyant pas à la continuation et au soutien des écoles normales, ou ne facilitant pas la formation des instituteurs catholiques.

Le Conseil déclare qu'il n'acceptera aucune solution qui placerait les instituteurs catholiques dans une position d'infériorité par rapport à leurs collègues, soit au point de vue de leur situation sociale, soit au point de vue du traitement, ou qui n'accorderait pas de fonds publics pour maintenir les écoles catholiques au niveau des écoles communales.

EN PRUSSE:

En Prusse, malgré la création de nouveaux lycées et de cours préparatoires pendant ces dernières années, on compte plus de 2.063 postes d'instituteurs sans titulaires. Et cette statistique ne tient pas compte des classes surchargées renfermant souvent des effectifs de 70 à 90 élèves.

En outre, l'augmentation de la population scolaire, due à l'accroissement de la natalité, s'élève chaque année à 80,000 enfants qui exigeraient de 1,300 à 1,400 maîtres nouveaux.

Le seul remède, paraît-il, serait une augmentation sérieuse des traitements.

EN FRANCE.

Récemment, tous les évêques de France, dans un document mémorable, ont rappelé aux pères de famille quels étaient leurs devoirs à l'égard de leurs enfants, et protesté énergiquement contre l'école neutre, et souvent impie, imposée aux catholiques français. A cette occasion, la Société générale d'éducation a rédigé une adresse à l'épiscopat français que nous reproduisons ici en entier :

« La France catholique a tressailli tout entière en recevant l'avertissement de ses évêques, si solennel dans son imposante unanimité. Elle sait avec quelle prévoyante sagesse vous poursuivez la mission qui vous vient de Dieu pour le salut des âmes et la grandeur de la patrie. Aussi devant un appel si pressant, elle a compris qu'un grand péril la menaçait et que l'heure était venue de rassembler toutes ses forces pour y faire face.

« Vous apprenez aux pères de famille que la neutralité de l'école n'est plus qu'un mot trompeur, que l'Etat prétend confisquer leurs enfants pour les élever en dehors d'eux et contre eux « en leur enseignant à nier, à mépriser et à combattre ce que leurs parents croient et adorent. »

« Vous leur rappelez, en présence de cette tyrannie, de toutes la plus odieuse, quels sont leurs devoirs et leurs droits que l'Eglise a toujours proclamés dans son sein et respectés chez les autres, et vous leur promettez votre assistance pour la défense de cette sainte liberté.

« Certes, des Français ne peuvent pas souffrir que des maîtres insensés prêchent à leurs enfants la paix à tout prix, le mépris du drapeau et l'oubli de l'Alsace et de la Lorraine. Et quand il s'agit de protéger la foi des jeunes générations contre ceux qui ont résolu de la détruire, nous sentons le besoin impérieux de trouver tous les catholiques unanimement unis autour de leurs pasteurs pour recevoir d'eux aide et lumière.

« Aussi, dans chaque diocèse, dans chaque canton, tous ceux, qui ont à cœur l'avenir de leur famille et de leur patrie, répondront à votre appel et, comme cela se fait déjà de tous côtés, s'uniront à vous pour soutenir les écoles chrétiennes et pour surveiller les écoles publiques, soumettront à votre examen les enseignements et les livres suspects, retireront leurs enfants des écoles que vous aurez interdites et recourront, lorsqu'il le faudra, à la ressource légale des leçons particulières.

« Vous avez raison, Monseigneur, de compter sur nous comme nous comptons sur vous pour défendre la plus sainte de nos libertés. La Société générale d'éducation et le Comité catholique de défense religieuse invitent tous leurs membres, leurs correspondants, leurs amis et les pères de famille aux enfants desquels ces œuvres se dévouent, à se joindre à elles pour vous assurer de leur reconnaissance et vous apporter leurs concours actifs.

« Il est temps de répondre ainsi à la guerre qui nous est déclarée, et de retrouver dans cette lutte suprême la conscience de nos droits et de notre force.

« Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de notre très respectueux dévouement. »

A SAINT-PIERRE MIQUELON

La population de Saint-Pierre Miquelon a protesté énergiquement contre les écoles neutres imposées par le gouvernement français. Des démonstrations considérables ont eut lieu devant le Palais du gouvernement. Ce dernier a ordonné la fermeture des écoles. La population de Saint-Pierre veut des écoles catholiques. Elle est prête à abandonner la France pour les Etats-Unis, si justice ne lui est pas rendue.

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur chez les Dames Ursulines de Québec

Mercredi, le 18 novembre, c'était grande fête au monastère des Ursulines de Québec. Ce jour-là, on recevait officiellement le nouveau gouverneur de notre Province, Sir A.-P. Pelletier.

La démonstration, marquée au coin d'un goût parfait, a été des plus intéressantes.

Après la réception, ceux qui accompagnaient le Lieutenant-Gouverneur visitèrent l'antique cloître avec un intérêt facile à comprendre. Relique d'un passé qui nous est cher, le monastère des Ursulines offre aux amis de l'histoire nombre de souvenirs précieux.

“ Droit public de l'Eglise ”

Sous le titre de *Droit public de l'Eglise—Principes généraux*, Mgr L.-A. Paquet, P. A. et professeur de théologie à l'Université Laval, vient de publier un volume de 335 pages qui contient tout ce qu'un catholique instruit doit savoir sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Nous n'avons pas les qualités voulues pour apprécier un tel ouvrage. Mais qu'il nous soit permis de dire que le livre de Mgr Paquet vient à son heure, chez nous; que le besoin d'un tel traité se faisait vivement sentir.

Ecrit dans un style clair, noble et agréable, le *Droit public de l'Eglise* prend place immédiatement, et au premier rang, dans notre bibliothèque nationale.

Mgr Paquet a eu l'amabilité de nous adresser un exemplaire de son précieux ouvrage, nous l'en remercions vivement.

Nous souhaitons que le personnel enseignant s'inspire aux sources si pures du *Droit public de l'Eglise*.

Le nouveau catalogue de la Librairie J.-A. Langlais & Fils

La maison J.-A. Langlais & Fils vient de publier un nouveau catalogue qui sera très utile au personnel enseignant. C'est le plus considérable du genre qui ait été publié dans notre province. Ses 300 pages sont méthodiquement remplies des listes d'articles offerts par la librairie Langlais.

Ce catalogue sera adressé, au cours de décembre, à tous les secrétaires-trésoriers, des commissions scolaires, aux collèges, aux couvents, et aux instituteurs et institutrices qui en feront la demande.

Le nouveau catalogue annonce spécialement le *Petit cours de langue anglaise*, par l'abbé Chamberland; le *Manuel d'Hygiène* du Dr Paradis, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *l'Analyse grammaticale et l'Analyse logique*, par C.-J. Magnan, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *Manuel des connaissances usuelles*, par N. Tremblay, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *Comptabilité Agricole et Domestique*, par O.-E. Dalaire; *MANUEL DES SCIENCES USUELLES*, par MM. les abbés Huard et Simard, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

La librairie Langlais offre aussi comme spécialité: Formules légales et livres de comptes pour Municipalités Scolaires et Rurales en anglais et en français; cartes géographiques, globes terrestres; papeterie de bureaux; Livres et fournitures d'écoles; le Journal d'Appel, par J.-N. Miller, le seul approuvé; pupitres pour écoles, etc., etc.

EN PRÉPARATION: nouvelles éditions, revues et corrigées, du *Traité de Pédagogie pratique et théorique* et du *Manuel d'Instruction civique*.

Adresse: La Cie J.-A. Langlais & Fils, libraires-éditeurs, 177, rue Saint-Joseph. Québec.

Quelques conseils pratiques aux enfants d'écoles pour se prémunir contre la Consommption

Tout enfant et tout adulte peut aider à la lutte contre la tuberculose.

Les enfants des écoles peuvent être utiles en suivant les préceptes suivants :

Ne crachez pas ailleurs que dans un crachoir ou un mouchoir employé à cet unique usage. A votre retour de l'école, le mouchoir devra être brulé par votre mère ou bien mis dans l'eau jusqu'au moment où il sera lavé.

Ne crachez jamais sur une ardoise, par terre ou sur le trottoir.

Ne mettez pas vos doigts dans la bouche.

Ne grattez pas votre nez, ne l'essuyez pas avec votre main ou votre manche.

Ne mouillez pas vos doigts quand vous tournez les pages de vos livres.

Ne mettez pas les crayons dans votre bouche et ne les mouillez pas avec vos lèvres.

Ne portez jamais de pièces de monnaie dans votre bouche.

Ne mettez pas des épingles dans votre bouche.

Ne mettez dans votre bouche que la nourriture et les boissons.

N'échangez pas les pépins de pommes, les bonbons, la gomme, les sifflets, les tire-pois, ni quoi que ce soit qui ait été dans la bouche.

Pelez ou lavez votre fruit avant de le manger.

N'éternuez ou ne toussiez jamais dans le visage de qui que ce soit. Tournez-vous d'un autre côté ou bien tenez un mouchoir devant la bouche.

Que votre visage, vos mains et vos ongles soient toujours propres.

Lavez-vous les mains avec de l'eau et du savon avant chaque repas.

Si vous êtes indisposé, si vous vous êtes coupé ou si vous avez été blessé par d'autres, ne craignez pas de le dire à votre professeur.

Tenez-vous aussi propre à la maison qu'à l'école.

Brossez-vous les dents avec de l'eau après chaque repas, ou tout au moins matin et soir.

N'embrassez personne sur la bouche et ne permettez à personne d'agir ainsi.

Apprenez à aimer le grand air, à respirer souvent et profondément.